

ÉCLAIRER

RAPPORT
ANNUEL
2023

AGIR
POUR LA SANTÉ
DE TOUS



Sommaire

Édito	p. 02
Présentation de l'agence	p. 04
Écosystème	p. 06
Chiffres clés	p. 08
Temps forts	p. 10
Une expertise à l'international	p. 12

Question n° 1	
Comment nos enfants se sentent-ils ?	p. 14

Question n° 2	
Les comportements des Français évoluent-ils en matière de santé ?	p. 18

Question n° 3	
L'opération Mois sans tabac est-elle vraiment efficace ?	p. 22

Question n° 4	
Le télétravail a-t-il un impact sur la santé ?	p. 26

Question n° 5	
Pourquoi faut-il encourager l'activité physique ?	p. 30

Question n° 6	
Comment améliorer l'appropriation des mesures de prévention contre les virus de l'hiver ?	p. 32

Question n° 7	
Les facteurs de risques associés aux maladies chroniques sont-ils réellement connus des Français ?	p. 36

Question n° 8	
Comment agir dans les territoires au plus près des citoyens ?	p. 40

Question n° 9	
Le changement climatique a-t-il un impact sur la santé ?	p. 44

Question n° 10	
Comment agir rapidement en cas de situation sanitaire exceptionnelle ?	p. 48

Organigramme	p. 52
Nos instances de gouvernance	p. 53
Saisines et auditions	p. 54
Budget	p. 55
Publications	p. 56

Vers une agence ouverte, experte et innovante

Un an après votre prise de fonction respective, quel bilan faites-vous de cette première année au sein de Santé publique France ?

— **Caroline Semaille** : En un an, j'ai eu à cœur de mobiliser le collectif et je suis fière d'avoir mené ce travail de terrain, en allant à la rencontre des collaborateurs et collaboratrices du siège, mais aussi de chaque région. Santé publique France est une mine d'expertises sur l'ensemble des territoires, y compris en outre-mer, mais aussi au sein de ses fonctions support. Ma volonté est de fédérer les équipes autour d'une ambition commune. Celle-ci est désormais formalisée dans un nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) partagé avec notre tutelle. Il s'agit de travailler collectivement à bâtir une santé publique renforcée, plus performante, caractérisée par la rigueur scientifique ainsi que l'ouverture et le dialogue avec la société au plus près des populations, en particulier les plus fragiles. Nous avons souhaité que ce COP soit à la fois ambitieux, réalisable et qu'il comporte des indicateurs pour mesurer nos progrès dans le temps. Il décline notre stratégie sur les trois piliers qui doivent guider nos actions au quotidien – innover et faire progresser les connaissances, garantir une réponse réactive et

« Mobiliser le collectif Santé publique France autour de l'ensemble de ses expertises reste ma priorité. »

Caroline Semaille / directrice générale

anticiper, incarner une agence d'expertise, ouverte, au plus près des territoires – auxquels s'ajoute un quatrième axe : une agence performante et responsable. Ce dernier volet, qui doit infuser dans l'ensemble du COP, comporte des thématiques essentielles telles que l'impact de l'agence sur l'environnement, l'éthique et le bien-être au travail.

— **Sylvie Lemmet** : Oui, je salue l'introduction d'indicateurs de performance pour le COP. Ce sont des données tangibles sur lesquelles nous allons pouvoir nous appuyer pour communiquer sur toute l'étendue des expertises propres à l'agence en matière de surveillance et de prévention. En complément de ce COP, l'agence finalise une feuille de route déclinant ses priorités stratégiques pour relever les grands enjeux de santé publique, afin que les équipes puissent s'en saisir pleinement. Souder les équipes est également essentiel à l'échelle du Conseil d'administration. Convaincue de la puissance de l'intelligence collective, j'ai fait en sorte que chacun des membres puisse s'exprimer le plus librement possible et être écouté. Les liens de coconstruction établis entre le Conseil d'administration et la direction générale fondent les bases d'une gouvernance solide pour l'avenir.

Quels sont vos objectifs en matière d'ouverture, l'un des trois piliers de l'agence avec l'expertise et l'innovation ?

— **C. S.** : Il s'agit de diversifier nos espaces de dialogue, avec le grand public comme avec la société civile organisée. Sur cette question, nous avons sollicité l'appui de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour envisager des modalités de concertation avec le public afin, par exemple, de comprendre comment sont appréhendées les données que nous produisons et quels sont les formats les plus adaptés, notamment en prévision de la refonte de Géodes, notre plateforme d'accès à l'*open data*. Il s'agit également de poursuivre notre ouverture à d'autres domaines, dans une approche One Health de la santé, en nous appuyant sur des méthodes innovantes.



« Après le temps du “faire”, vient celui du “faire savoir”. »

Sylvie Lemmet / Présidente du Conseil d'administration

sollicités. Tel est le sens du projet Orchidée, que nous avons récemment soumis à la Commission européenne afin d'utiliser les entrepôts de données de santé hospitalières. L'intelligence artificielle est également un nouveau territoire sur lequel l'agence se doit de se positionner. Il s'agit évidemment d'évaluer les risques liés à ces technologies mais aussi d'identifier ses opportunités pour nos équipes.

— **S. L.** : Le Conseil d'administration soutient cette dynamique. Et parce qu'il est important que chacun, au sein de Santé publique France, puisse contribuer à l'innovation, nous nous réjouissons de la création du Lab innovation interne, qui fait remonter des idées du terrain.

L'année 2024 est marquée par l'accueil des Jeux Olympiques à Paris... dans ce contexte, quel est le rôle de Santé publique France ?

— **C. S.** : Durant l'été 2024, toutes nos équipes sont mobilisées – à Paris comme en régions – autour d'un système de surveillance renforcé qui nous a donné l'occasion de travailler avec de nouveaux partenaires comme le SAMU et les Sapeurs-pompiers. Parmi nos productions : un bulletin de surveillance quotidien à destination des autorités et une version hebdomadaire grand public. Pendant les Jeux 2024, comme tout au long de l'année, Santé publique France joue donc pleinement son rôle : surveiller et prévenir.

— **S. L.** : L'ouverture à la société civile est un axe essentiel pour une agence nationale de santé publique : ses travaux et recommandations doivent s'appuyer sur la vie réelle et c'est grâce au dialogue engagé avec les citoyens et les parties prenantes que l'agence peut apporter des réponses pertinentes. Le Conseil d'administration y est très attaché et se félicite des liens étroits qui existent avec des partenaires sélectionnés pour leurs expertises complémentaires des nôtres. Plus de 200 collaborations enrichissent ainsi les activités de l'agence chaque année. Elles sont essentielles à la coconstruction des projets.

Quelles directions allez-vous prendre en matière d'innovation ?

— **C. S.** : Innover, pour Santé publique France, c'est penser autrement pour améliorer en permanence nos méthodologies d'enquête, nos systèmes de surveillance, nos moyens d'anticiper les crises mais aussi nos processus internes. Cet état d'esprit a déjà nourri plusieurs projets comme la recherche de Covid-19 dans les eaux usées pour surveiller la progression de l'épidémie. Parmi les champs d'innovation à explorer, il y a bien sûr les données que nous allons chercher à collecter à la source pour limiter la mobilisation des professionnels de santé, déjà très

Une agence de référence

Servir les valeurs de la santé publique

- L'intérêt général, dans le respect de règles d'éthique et de déontologie strictes, partagées et transparentes.
- L'universalisme proportionné, avec la prise en compte des inégalités territoriales et sociales de santé afin de promouvoir la santé pour tous, dans tous les milieux de vie.
- La réactivité pour alerter et intervenir, mais aussi l'inscription dans la durée, car la santé se construit tout au long de la vie.

Améliorer et protéger la santé des populations

- L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations, en s'appuyant notamment sur de nouveaux outils d'exploitation des données.
- La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé.
- Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé, en déployant des dispositifs de prévention et de promotion de la santé et en promouvant des interventions probantes.
- La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations, la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires et le lancement de l'alerte sanitaire.

Un programme de travail structuré autour de 6 enjeux

Les orientations stratégiques de l'agence intègrent les priorités de santé publique sur le long terme, dans les champs de la protection contre les menaces et l'amélioration de la santé.



8 ans

2016 : année de création de l'agence



590 agents

dans toute la France (+ 103 sous convention)



15 internes

accueillis par semestre en moyenne



1273,12 millions d'euros

de budget 2023 exécuté



72 %

de femmes



28 %

d'hommes



16 cellules régionales

placées en appui de chaque ARS



39 stagiaires

et

30 apprentis

toutes disciplines confondues



5884 réservistes sanitaires

engagés, dont 3 114 mobilisés en 2023

L'écosystème de Santé publique France

Santé publique France évolue au sein d'un vaste réseau de partenaires institutionnels, scientifiques et associatifs – agences nationales, instituts de recherche, ONG... – en vue de développer les collaborations nécessaires pour mener à bien ses travaux aux niveaux territorial, national et international.



TUTELLE :

Direction générale de la santé –
ministère en charge de la Santé
et de la Prévention

INSTITUTIONNELS

L'agence est en relation permanente avec les autorités, ainsi que les partenaires du réseau national de santé publique, pour apporter son expertise en appui à la décision et à l'action en santé publique.

- Le ministère de la Santé et de la Prévention (tutelle de l'agence) et les autres ministères
- Agences régionales de santé (ARS)
- Préfectures, collectivités territoriales
- Élus nationaux et locaux
- Institutions publiques
- Agences sanitaires (Anses, ANSM, ABM)
- Agences et institutions publiques d'expertise et scientifiques (HAS et HCSP)
- Caisse nationale de l'assurance maladie (financier)
- Partenaires
- Réseau national de santé publique

EUROPE ET INTERNATIONAL

L'agence contribue à des réseaux internationaux tels que ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle siège aux instances du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), assure l'animation du réseau Association internationale des instituts nationaux de santé publique (IANPHI) et collabore étroitement avec les agences homologues. Cela améliore ses pratiques et valorise l'expertise française.

- Organisations internationales (OMS...)
- Commission européenne
- Agences et autorités sanitaires européennes (ECDC, Hera...)
- Associations européennes et internationales (IANPHI, EuroHealthNet, UIPES)
- Agences nationales de santé publique à l'étranger
- Ambassades et consulats

FORMATION ET RECHERCHE

L'agence fonde l'ensemble de ses actions sur l'excellence scientifique. Elle s'appuie sur de solides collaborations avec des partenaires de recherche et académiques afin d'améliorer les connaissances, favoriser leur dissémination et faire progresser les dispositifs de surveillance, de prévention et de réponse aux crises sanitaires.

- Partenaires académiques
- Instituts et organismes de recherche (Inserm, ARNS MIE)
- Sociétés savantes
- Enseignement supérieur et formation (EHESP)
- Communauté de recherche

PARTIES PRENANTES

La gouvernance de l'agence repose sur un principe de dialogue et d'ouverture à la société. L'agence participe aux travaux de la Conférence nationale de santé (CNS) et met en œuvre des dispositifs de dialogue sur ses différents champs, y compris au niveau local, dans le cadre de démarches participatives avec les publics concernés.

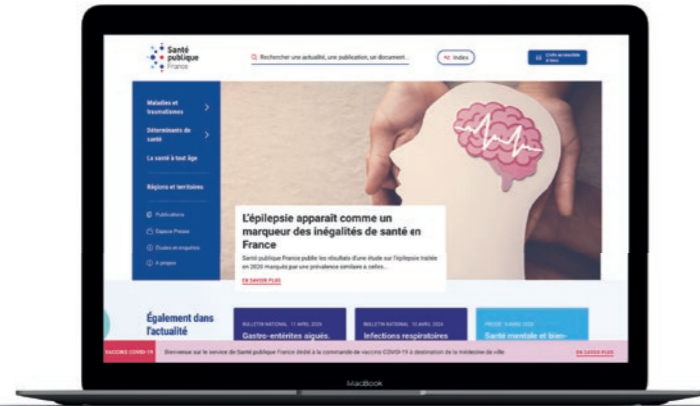
- Conférence nationale de santé (CNS)
- Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA)
- Réseaux associatifs
- Populations
- Syndicats
- Organisations non gouvernementales (ONG)
- Acteurs professionnels
- Acteurs de la prévention

MÉDIAS

L'agence partage ses résultats scientifiques avec les médias. Elle décrypte ses méthodes, la finalité de ses dispositifs de surveillance, des messages de prévention, ainsi que les indicateurs qu'elle produit.

- Presse, journalistes
- Réseaux sociaux
- Influenceurs, leaders d'opinion

2023 en chiffres



4
grandes enquêtes
en population générale
par an (en moyenne)

1,1 million
de visites sur Géodes,
plus de 90 thématiques
et 1 000 indicateurs disponibles

10 millions
de visites sur
www.santepubliquefrance.fr

et 19 369 312 pages vues
(+ 25 millions pour les sites
des marques filles)

214 568
réponses apportées

(appels, chats et questions/réponses)
par les 5 dispositifs d'aide à distance
de Santé publique France,
et 18 millions de visites
sur leurs sites internet

74
systèmes de surveillance

Plus de
2 300
publications
et **86** actualités
publiées sur la page d'accueil

7,5 millions
d'exemplaires de supports
de communication en direction
des professionnels et du grand public

229
nouvelles conventions et décisions
attributives de subventions
ont été signées par l'agence



RÉSEAUX SOCIAUX

187 227
abonnés sur LinkedIn

135 212
abonnés sur X (ex-Twitter)

47 244
abonnés sur Facebook



ACTIVITÉ PRESSE

12
points presse
et 45 communiqués
de presse diffusés

1 053
réponses aux
sollicitations presse



PUBLICATIONS

42 rapports
et **14** synthèses

10
« Le point sur »

1 Paroles d'experts
« Regards croisés sur la
conduite de recherches sur
la maltraitance intrafamiliale
envers les enfants et les
adolescents »

21 points
épidémiologiques
Covid-19 et Covid-19
weekly reports
(dernière publication fin mai 2023)

26 numéros du BEH
pour **19 700** abonnés

3 numéros de
La Santé en action pour
22 500 abonnés
à la version numérique
et 5 047 abonnés
à la version papier

921 points
épidémiologiques
régionaux et
321 nationaux

12 Bulletins IRA/ARI
bulletins
(à partir de fin octobre 2023)

177
articles de Santé publique
France sont parus dans
des revues à comité
de lecture



ÉTABLISSEMENT PHARMACEUTIQUE

296 500
palettes de produits
de santé gérées
en 2023

17
plateformes de stockage
dans l'hexagone et
12 en outre-mer

Environ
1 000
ordres de transport
(ODT)
à destination d'établissements
de santé, de grossistes répartiteurs
et de dépositaires pharmaceutiques

Temps forts



Congrès de la société française de santé publique

Lors du congrès « Santé publique et territoire : des concepts à l'action », qui s'est déroulé en octobre 2023 à Saint-Étienne (Loire), Caroline Semaille, directrice générale de l'agence, a rappelé l'une de ses missions fondamentales : « Produire et donner accès à la connaissance pour agir très concrètement en faveur d'environnements favorables à la santé, et ce, en tout point du territoire. C'est ce que nous faisons très de façon tangible, à Santé publique France, au quotidien ».

En 2022, le Baromètre Santé a fêté ses 30 ans. Une exposition racontant son histoire et ses perspectives a été présentée au cours de cet événement.

Auprès des médecins généralistes

Deux plénières ont été coorganisées par l'agence lors du Congrès de la Médecine Générale France en mars 2023 à Paris : l'une sur les 1 000 premiers jours de l'enfant et la place du médecin généraliste pendant cette période, et l'autre sur la consommation d'antibiotiques.

La santé publique au Collège de France

Pour la quatrième année consécutive, Santé publique France a apporté son soutien à la chaire de santé publique du Collège de France. La thématique de nutrition-santé abordée par Mathilde Touvier, directrice de recherche à l'Inserm et investigatrice principale de la cohorte NutriNet-Santé, résonnait avec l'action de l'agence, particulièrement investie dans l'évaluation des programmes nationaux nutrition santé (PNNS), le déploiement du Nutri-Score et le développement de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée.

Tabac : 1^{er} webinar avec les membres de la convention-cadre de l'OMS

Le premier webinar du Centre de connaissances (Knowledge Hub) sur la sensibilisation à la lutte antitabac s'est déroulé le 1^{er} juin 2023 autour du thème : « Financer des programmes et actions de sensibilisation antitabac : outils et bonnes pratiques ». Accessible en français et en anglais, il a réuni 66 participants en provenance de nombreux pays. Ce webinar fait suite à la signature, en 2022, d'un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT) pour la création et le développement d'un Centre de connaissances.

Les rencontres de Santé publique France 2023

Les rencontres annuelles de Santé publique France se sont tenues les 20 et 21 juin 2023. Plus de 1 800 personnes, issues de la communauté scientifique, de la société civile, des instances de décision et de la santé publique, ont partagé les expériences et bonnes pratiques en faveur d'un environnement bénéfique à la santé des populations. Les deux plénières, l'une sur le thème de la santé mentale et le bien-être des enfants, l'autre sur les systèmes complexes en santé publique, et les onze sessions parallèles reflétaient les orientations stratégiques de l'agence et ses six grands enjeux de santé publique.



Une charte pour une prévention du suicide opérante et coordonnée



Caroline Semaille, directrice générale de l'agence, a signé une charte de valeurs communes entre le numéro national de prévention du suicide (3114) et les différentes lignes d'écoute associatives, dont cinq sont subventionnées par Santé publique France. Son objectif est d'optimiser l'articulation entre les différents dispositifs et d'assurer une meilleure prévention partagée. Présentée en amont de la journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre, elle marque le rassemblement des partenaires autour de principes communs : empathie, confidentialité, non-jugement, disponibilité bienveillante et gratuite. Cette signature s'est effectuée sous le patronage du Directeur général de la santé.

Une journée dédiée aux EpiGEH

70 collaborateurs des ARS, de Santé publique France, de l'Anses, de la DGS et de trois Centres nationaux de référence ont participé à une journée d'échange autour des épidémies de gastro-entérites d'origine hydrique (EpiGEH), le 28 novembre 2023, à la Direction générale de la santé. Basées sur des retours d'expérience et une exploitation des données du dispositif de surveillance EpiGEH, les discussions ont été l'occasion de partager l'expérience et les connaissances acquises par les équipes de terrain.

Étudier la maltraitance intrafamiliale

Santé publique France a réuni les équipes de recherche, les administrations, les producteurs et utilisateurs de données, ainsi que des professionnels exerçant dans le champ de la santé, de la justice et du social, afin d'échanger sur les travaux en santé publique et en épidémiologie de la maltraitance et proposer des pistes d'action pour les années à venir. Ce séminaire a fait un premier état des lieux des connaissances épidémiologiques disponibles en France aujourd'hui.



Mobilisés dans la lutte contre les maladies transmissibles avec les CNR

La surveillance des maladies infectieuses s'appuie sur 43 Centres nationaux de référence (CNR) coordonnés par Santé publique France. Leur 10^e journée de séminaire a réuni 147 participants, dans les locaux de l'agence, le 19 octobre 2023. Elle a notamment été l'occasion de présenter l'appel à candidatures pour la désignation des laboratoires de référence européens et d'anticiper l'impact des Jeux Olympiques 2024 sur l'activité des CNR. En octobre s'est également déroulée une demi-journée réunissant les CNR et le consortium EMERGEN, afin d'envisager comment augmenter les capacités de surveillance génomique en France.



L'éthique au centre des débats

Le séminaire « Enjeux éthiques et actions de santé publique : protection contre les risques sanitaires et amélioration de l'état de santé des populations », organisé en novembre 2023, s'est déroulé dans une démarche ouverte, participative et consensuelle. Il a mobilisé le Comité d'éthique de l'agence, les espaces de réflexion éthique régionaux (ERER), les instances académiques en éthique et les sociétés savantes concernées, ainsi que la population à travers les associations, les groupements d'initiative citoyenne... Ses objectifs étaient notamment de renforcer la capacité de l'agence à intégrer et traiter le questionnement éthique, de consolider ses interactions avec les instances nationales et régionales en matière d'éthique ou encore de préparer sa contribution aux états généraux de l'éthique en santé publique.

Une expertise à l'international



À la conférence de l'Association européenne de santé publique

Santé publique France a participé à plusieurs sessions d'une conférence organisée par l'Association européenne de santé publique [Eupha] sur le thème « Notre alimentation, notre santé, notre planète: un avenir durable pour l'humanité » du 8 au 11 novembre 2023, à Dublin, avec plusieurs communications orales et plusieurs posters, sur les liens entre santé et changement climatique, sur la surveillance de la santé mentale en temps de pandémie ou encore sur les impacts de l'évolution de l'algorithme du Nutri-Score.

IANPHI: une participation active au sein des comités thématiques

Santé publique France est un membre actif de l'Association internationale des instituts nationaux de santé publique (IANPHI), dont elle assure et héberge le secrétariat. Par ailleurs, l'agence préside, depuis deux ans, le comité de l'IANPHI sur le changement climatique et participe à celui sur les inégalités sociales en santé.

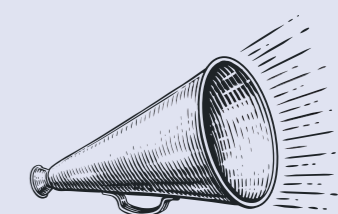


Surveillance des expositions aux substances chimiques: un rôle majeur dans le partenariat européen (PARC)

Le partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques (European Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals), lancé en 2022 pour sept ans, regroupe près de 200 partenaires scientifiques de 28 pays et des agences de l'Union européenne. Coordonné par l'Anses, il vise à soutenir le développement et la mise en œuvre d'un programme de recherche et d'activités d'innovation en rapport avec l'évaluation des risques liés aux substances chimiques de nouvelle génération. Santé publique France participe à la gouvernance globale du projet, à l'animation du *hub* français et codirige le *work package* 4 avec l'agence environnementale allemande (UBA) sur la surveillance des expositions aux substances chimiques. En octobre 2023 s'est tenue la réunion annuelle de ce *work package* pour préparer le programme de travail des prochaines années. Cet événement a réuni près de 130 personnes en présentiel et 110 à distance.

Santé publique France à la 7^e conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

L'agence a participé à la conférence ministérielle sur l'environnement et la santé organisée par l'OMS Europe, les 5 et 7 juillet 2023 à Budapest. Vingt ans après la première déclaration de Budapest qui a marqué le lancement du processus européen environnement et santé de l'OMS/Europe et du premier PNSE en France, cette conférence avait pour objectif d'évaluer, à mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès accomplis et les défis rencontrés en matière de santé et d'environnement. Santé publique France a présenté le rôle primordial des instituts de santé publique réunis au sein de l'Association internationale des instituts nationaux de santé publique et animé une session dont le thème était « Traduire les données probantes en politiques et actions climatiques pour la santé ». Santé publique France préside le comité Changement climatique et santé publique de l'IANPHI.



ECDC: rencontre fructueuse avec sa directrice, Andrea Ammon



Après l'accueil du Conseil d'administration du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) en juin 2022, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, Santé publique France a invité Andrea Ammon, directrice de l'ECDC, pour une visite de Santé publique France et une rencontre avec l'ensemble des acteurs français en lien avec ECDC. Cette rencontre était d'autant plus importante qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, du développement de la surveillance intégrée des infections respiratoires aiguës (bronchiolites, Covid, grippe), de la mise en œuvre du renforcement du mandat de l'ECDC dans le champ de la prévention des maladies infectieuses, de la préparation et de la réponse aux crises sanitaires, et de la mise en place de la *task force* Santé de l'Union européenne que coordonne l'ECDC. Cette visite était l'occasion d'échanger de façon très concrète sur l'articulation entre les activités de l'agence et celles de l'ECDC et d'identifier les domaines pour lesquels un appui de l'ECDC serait utile.



Nouvelle convention de collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec

En plus de deux décennies, Santé publique France et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ont noué des liens étroits au travers de conventions de collaboration successives. Une nouvelle convention a été signée avec le président-directeur général de l'INSPQ lors d'une visite de Caroline Semaille, directrice générale de Santé publique France, en février 2023. Celle-ci renforcera nos collaborations scientifiques dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, de la biosurveillance, du changement climatique, de l'éthique en santé publique.

Comment nos enfants se sentent-ils ?



En 2022, Santé publique France lance l'étude Enabee afin de mesurer la santé mentale et le bien-être des enfants. Les premiers résultats mettent en évidence plusieurs troubles psychologiques chez 13 % d'entre eux sans pour autant pouvoir établir un lien entre ces troubles et la pandémie de Covid-19.

Trouble émotionnel, trouble oppositionnel ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité probable : 13 % des enfants de 6 à 11 ans en classe élémentaire ⁽¹⁾ présentent un trouble probable de santé mentale. Ce résultat est issu d'Enabee, une étude nationale inédite portant sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en France hexagonale. Cette étude lancée en juillet 2021 fait partie des mesures annoncées dans le cadre des assises de la santé mentale et de la psychiatrie fin 2021, les jeunes enfants en constituant un axe prioritaire.

Croisant des informations recueillies auprès des parents, des enseignants et des enfants, grâce au concours des ministères chargés de la Santé et de l'Éducation nationale, mais aussi des acteurs agissant auprès des jeunes, cette étude a vocation à être reconduite régulièrement. En suivant ainsi l'évolution d'indicateurs au cours du temps et en évaluant l'impact d'événements éventuels (infectieux, environnementaux...) sur la santé mentale et le bien-être des enfants, Enabee constitue un socle de connaissances scientifiques solide. L'objectif : orienter les politiques de santé publique pour créer des environnements favorables à l'épanouissement des plus jeunes et mieux répondre à leur mal-être.

« Cette étude, qui a vocation à être reconduite régulièrement, constitue un socle de connaissances solide. »

Parmi les enfants de 6 à 11 ans, 5,6 % présentent un trouble émotionnel probable, 6,6 % présentent un trouble oppositionnel probable et 3,2 % présentent un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité probable. Il en ressort également que les troubles émotionnels anxieux ou dépressifs probables sont plus fréquents chez les filles. À l'inverse, les troubles du comportement (trouble oppositionnel probable et TDAH probable) sont plus fréquents chez les garçons. Par ailleurs, sur la base de ces premiers indicateurs, on ne peut conclure sur un impact de la Covid-19 au printemps 2022 sur la santé mentale des enfants. Cela s'explique par l'absence de données

13 %
des enfants de 6 à 11 ans présentent un trouble probable de santé mentale

71/100
est le score de niveau de bien-être et qualité de vie en lien avec la santé déclarée par les enfants de 6 à 11 ans

Plus de **15000** enfants, 15000 enseignants et 10000 parents interrogés dans près de 400 écoles entre le 2 mai et le 31 juillet 2022 dans le cadre de l'étude Enabee



« L'objectif : orienter les politiques de santé publique pour créer des environnements favorables à l'épanouissement des plus jeunes. »

françaises nationales sur la tranche d'âge 6-11 ans antérieures à la crise. Après une analyse sur les enfants scolarisés en école maternelle, Enabee doit se focaliser, en 2024, sur les facteurs associés à la santé mentale et au bien-être et le recours aux soins. Un déploiement de l'étude dans les territoires d'outre-mer est également prévu.

(1) Enfants scolarisés du CP au CM2, dans des écoles publiques ou privées sous contrat de France hexagonale.

PRÉVENTION

Renforcer les compétences psychosociales des enfants

Faire en sorte que les jeunes générations développent leur capacité à faire des choix éclairés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS) constitue un levier clé de la promotion de la santé. Santé publique France a conçu, pour les décideurs et les acteurs de terrain, un document qui présente les connaissances nécessaires pour comprendre ce que sont les compétences psychosociales (CPS) et leurs effets, ainsi que les manières de les développer. L'agence a également participé à la réalisation du kit pédagogique pour les séances d'empathie à l'école qui contribue à la stratégie nationale de développement des CPS chez les enfants et les adolescents. Enfin, l'agence accompagne le déploiement d'interventions psychoéducatives comme le programme de soutien aux familles et à la parentalité 6-11 ans (PSFP 6-11), qui diminue, comme l'a montré l'évaluation réalisée par l'agence, l'hyperactivité et les troubles du comportement de l'enfant.

Mal-être des jeunes : la prévention pour faire rempart

Depuis la crise sanitaire, la santé mentale des jeunes se dégrade.

Faisant l'objet d'une surveillance particulière de Santé publique France, cette tendance est documentée par les bulletins de santé publique régionaux sur les conduites suicidaires et les bulletins de santé mentale produits à partir des données des passages aux urgences du réseau OSCOUR® et des actes médicaux de SOS Médecins. L'agence s'appuie également sur les données d'enquêtes telles que le Baromètre Santé ou l'enquête CoviPrev qui suit, depuis 2020, l'évolution de la santé mentale de la population.

Hospitalisations liées au suicide, dépression, anxiété...

Depuis l'automne 2020, une dégradation continue des indicateurs relatifs aux passages aux urgences pour idées suicidaires et gestes suicidaires et aux hospitalisations pour tentative de suicide est constatée⁽¹⁾. Et ce, particulièrement chez les jeunes de 10 à 24 ans et de sexe féminin. En 2021, le taux régional annuel d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les 10 ans et plus se situe à 150 pour 100 000 habitants, en France⁽¹⁾. On observe également une hausse des épisodes

dépressifs chez les 18-24 ans avec 20,8 % des jeunes concernés en 2021, contre 11,7 % en 2017⁽²⁾. D'autre part, parmi les jeunes de 17 ans, 9,5 % étaient concernés par des symptômes anxio-dépressifs sévères en 2022 contre 4,5 % en 2017⁽³⁾.

Des actions renforcées en direction des jeunes

Après avoir incité les jeunes à parler de leur mal-être avec la campagne « #JenParleà » lancée en 2021 et rediffusée en 2022, Santé publique France a pris la parole sur les réseaux sociaux, à l'automne 2023. Au travers de courtes vidéos pédagogiques et ludiques, cinq comportements favorables à la santé mentale sont expliqués (pratiquer une activité physique, dormir suffisamment à horaires réguliers, prendre du temps pour les loisirs...). À la fin de chaque vidéo, il est rappelé qu'en cas de mal-être, il faut en parler à une personne de confiance ou à un écoutant du dispositif Fil Santé Jeunes, un service anonyme et gratuit qui propose une ligne d'écoute accessible 7 jours sur 7⁽⁴⁾, et un site Internet mettant à disposition des informations, un forum et un tchat.

COMMUNICATION

Mission réussie pour la campagne « #JenParleà »

Diffusée une première fois de mi-juin à mi-juillet 2021 par Santé publique France, la campagne « J'en parle à » 2022 a reçu un très bon accueil de la part des adolescents à qui elle était destinée. Une enquête réalisée après sa diffusion sur un échantillon représentatif des 11-17 ans a révélé que 93 % d'entre eux l'avaient jugée utile. La campagne a également amélioré le recours au dispositif Fil Santé Jeunes. En effet, ce dernier a connu une hausse de 54 % des visites quotidiennes sur le site et de 29 % des messages tchat quotidiens pour difficultés psychologiques pendant toute la durée de la campagne. Ces résultats engagent à poursuivre et à optimiser les campagnes d'information et de communication sur la santé mentale à destination des adolescents.



21 %
des 18-24 ans
étaient concernés
par la dépression
en 2021 contre
11,7 % en 2017

(1) Bulletins de santé publique pour les régions hexagonales et ultramarines (Drom) consacrés aux conduites suicidaires.

(2) Baromètre Santé, 2017 et 2021.

(3) Enquête Escapad, 2017 et 2022, OFDT.

(4) Par téléphone au 0 800 235 236 (accessible 7 j/7, de 9 h à 23 h).

PRÉVENTION DU SUICIDE

VigilanS, un dispositif efficace face au risque de récurrence

Lancé en 2015, le dispositif VigilansS consiste à maintenir le lien avec des personnes hospitalisées après une tentative de suicide dans le but de réduire le risque de récurrence. Par voie téléphonique ou postale, les patients sont contactés par l'un des 32 centres VigilansS répartis sur l'ensemble du territoire, entre quelques jours et six mois après leur tentative de suicide. Santé publique France a été missionnée par la Direction générale de la santé pour évaluer l'efficacité de ce dispositif sur la période 2015-2017 dans les six premiers territoires l'ayant expérimenté (Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Haute et Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon et Jura). L'évaluation a porté sur 23 146 patients ayant fait une tentative

— ● —
— 38 % —
de risque de
réitération suicidaire
dans les douze mois
chez les patients
VigilanS
— ● —



de suicide, dont la moitié exposée à VigilansS et l'autre non exposée. Dans le premier groupe, 3214 réitérations suicidaires (passage aux urgences ou hospitalisation pour tentative de suicide ou décès par suicide) ont été identifiées, contre 5014 pour les patients non exposés. Ces résultats montrent une diminution de 38 % du risque de réitération suicidaire dans les douze mois suivant leur tentative de suicide chez les patients VigilansS.

MALTRAITANCE

Un séminaire pour progresser sur l'étude de la maltraitance intrafamiliale

En 2019, plus de 40 000 plaintes ont été enregistrées pour violences commises au sein de la famille. Afin d'échanger sur les travaux en santé publique et en épidémiologie de la maltraitance et proposer des pistes d'action, Santé publique France a rassemblé chercheurs et acteurs de la prévention, les 30 et 31 mars 2023, lors d'un séminaire dédié. Intitulé « Regards croisés sur la conduite de recherches sur la maltraitance intrafamiliale envers les enfants et les adolescents », cet événement a mis en évidence les défis méthodologiques, réglementaires, juridiques et financiers rencontrés dans la mise en œuvre des études. Les actes de ce séminaire sont publiés dans la collection « Paroles d'experts » disponible sur le site de Santé publique France.

PÉRINATALITÉ ET PETITE ENFANCE

1000 premiers jours: au plus près des jeunes parents

Parce qu'il est établi scientifiquement que la période allant de la grossesse aux 2 ans de l'enfant – la période des « 1000 premiers jours » – est déterminante pour son développement à venir, Santé publique France est mobilisée avec son programme de prévention « Périnatalité et petite enfance ». Celui-ci se compose d'un site dédié (1000premiersjours.fr) pour aider les jeunes parents sur des thématiques aussi variées que l'alimentation, le sommeil ou encore les pleurs de bébé, d'une campagne de sensibilisation (« Devenir parent, c'est aussi se poser des questions »), d'un partenariat avec WeMoms, l'application mobile de conseils pratiques



destinés aux mamans et futures mamans, et de capsules vidéo d'experts en partenariat avec M6, avec une nouvelle saison diffusée en 2023.

Les comportements des Français évoluent-ils en matière de santé?



Tabagisme, consommation d'alcool, pratiques vaccinales, comportements sexuels, dépistage des cancers, pratique d'une activité physique, nutrition... depuis plus de 30 ans, les enquêtes répétées du Baromètre de Santé publique France aident à mieux connaître et comprendre les attitudes et comportements de santé des personnes résidant en France afin de bâtir des interventions légitimes et efficaces.

Depuis 1992, les Baromètres de Santé publique France, dispositif d'enquêtes représentatives de la population vivant en France, permettent une surveillance conjointe de la perception des risques et des comportements de santé. Par exemple, il a été estimé que 30 % de la mortalité prématurée serait imputable aux conduites individuelles, au premier rang desquelles le tabagisme, la consommation d'alcool, l'alimentation ou le manque d'exercice. « Le Baromètre de Santé publique France, en explorant de tels comportements de santé et la perception des risques qui y sont associés, révèle les tendances sanitaires et sociales du moment et fournit ainsi des données indispensables à l'élaboration et à l'évaluation de politiques de santé publique », explique Yann Le Strat, responsable de la Direction appui, traitements et analyses des données.

Depuis ses débuts, de plus en plus de thèmes ont été abordés (ils sont passés de douze en 2000 à une vingtaine depuis 2010).

« Le Baromètre de Santé publique France fournit des données indispensables à l'élaboration et à l'évaluation de politiques de santé publique. »

Les connaissances tirées du Baromètre de Santé publique France viennent compléter, voire éclairer les données issues d'autres enquêtes ou systèmes de surveillance. Elles sont accessibles à l'ensemble des acteurs concernés par la prévention, l'éducation pour la santé et la promotion de la santé (professionnels de santé, travailleurs sociaux, chercheurs, intervenants, enseignants...), aux décideurs politiques, ainsi qu'au public. Chacun dispose ainsi d'éléments scientifiques et de leviers pour alimenter les débats et la réflexion autour des actions politiques engagées et des comportements dans le domaine de la santé publique.

En 2023, le Baromètre de Santé publique France s'est rénové. La nouvelle version, qui a été lancée début 2024 (pour des résultats fin 2025), aura désormais lieu tous les deux ans. « Pour continuer à produire des données de référence,

Le Baromètre
Santé publique France
2024

15^e

édition de l'enquête

80000
personnes

âgées de 18 à 79 ans
résidant en France

hexagonale et dans quatre
départements et régions
d'outre-mer (Guadeloupe,
Martinique, Guyane et
La Réunion) invitées
à participer

40 minutes,
c'est la durée moyenne
du questionnaire

250000
personnes

ont contribué par
leurs réponses à produire
de nouvelles connaissances
scientifiques depuis 1992



cette enquête sur les habitudes des Français en lien avec la santé a obtenu en 2023 le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Comité du label de la statistique publique. Des changements en profondeur ont été validés », explique Jean-Baptiste Richard, responsable de l'unité enquêtes. Désormais, le Baromètre de Santé publique France s'appuie sur une programmation pluriannuelle des thèmes abordés, certains étant récurrents, comme le comportement vis-à-vis du tabac, d'autres plus épisodiques, comme celui à l'égard de la maladie de Lyme. L'échantillon des personnes à interroger sera obtenu par un tirage au sort réalisé par l'Insee. « Ce qui nous donne accès aux adresses postales et mails pour informer les personnes de l'échantillon de l'enquête. De plus, elles auront le choix de répondre par téléphone ou par Internet, ce qui devrait faciliter la participation », souligne Jean-Baptiste Richard.

« Réalisé désormais tous les deux ans, le baromètre permettra de produire des estimations régionales en France hexagonale et dans les Drom. »

Autre avantage, cet échantillonnage va permettre de produire des estimations régionales en France hexagonale et dans les Drom (hors Mayotte). Le Baromètre de Santé publique France lancé en février 2024 a utilisé l'ancienne et la nouvelle méthode auprès de 15 000 répondants pour analyser les différences de résultats liés à ces changements.

Être bien informé, le meilleur moyen de préserver sa santé sexuelle

Après une baisse ponctuelle liée à l'épidémie de Covid-19, l'activité de dépistage a augmenté pour le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST) en 2022, pour retrouver des niveaux supérieurs à ceux de 2019.

Le nombre de personnes ayant découvert leur séropositivité VIH en 2022 a été estimé entre 4 200 et 5 700. Après une forte baisse en 2020, ce nombre a augmenté à nouveau mais reste inférieur à celui de 2019. L'évolution est cependant contrastée en fonction des populations. Si le nombre de découvertes de séropositivité diminue chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) nés en France, il continue à augmenter chez les hommes nés à l'étranger, qu'ils aient été contaminés par

Lancement de l'enquête « Rapport au sexe » 2023

En partenariat avec l'ANRS/Maladies infectieuses émergentes (MIE), l'agence a lancé la 4^e édition de l'enquête santé, sexualité, prévention « Rapport au sexe » (Eras) auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH). Les résultats de cette enquête permettent d'évaluer l'évolution de l'appropriation de la prévention diversifiée chez les HSH et d'adapter les campagnes en direction des HSH qui en font la promotion. L'édition 2023, qui s'est inscrite dans la suite de l'émergence du virus Mpox en 2022 en Europe, aidera également à comprendre les effets de cette épidémie sur leur santé et leur sexualité.



rapports hétérosexuels ou par rapports sexuels entre hommes. En ce qui concerne les IST bactériennes, on observe une forte hausse des diagnostics d'infection à *Chlamydia trachomatis*, à gonocoque et de syphilis. Les HSH représentent la majorité des cas.

Une campagne sur la prévention combinée

Pour lutter contre le VIH et les IST, le moyen le plus efficace est la prévention combinée : préservatifs, PrEP, TPE, TasP, vaccins, dépistage. Pour inciter à y recourir, Santé publique France, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, a déployé, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH, le second volet de la campagne « Tout le monde se pose des questions sur la sexualité » dédiée aux IST et au VIH. Déclinée en TV, digital et affichage, elle retranscrit les questions les plus courantes sur la protection contre les IST et fait la promotion de la gratuité de certains outils de prévention. Afin de soutenir les acteurs de terrain, Santé publique France a également mis à disposition brochures, affichettes et romans-photos... Ce second temps fort fait suite à la campagne diffusée au printemps 2023 à l'occasion de la semaine nationale de la santé sexuelle qui ciblait, outre la prévention des IST, d'autres enjeux de santé publique comme les grossesses non prévues ou encore les violences sexuelles. L'objectif : normaliser les questions liées à la sexualité et inciter l'ensemble des Français à prendre des décisions éclairées et responsables *via*, notamment, le site Internet QuestionSexualite.fr.

CANCER

Des taux de dépistage toujours insuffisants

Santé publique France est en charge de l'évaluation des programmes nationaux de dépistage des cancers et publie chaque année les taux de participation.

En 2021-2022, près de 35 % de la population a réalisé un test de dépistage du cancer colorectal, un chiffre stable mais toujours en deçà des standards européens. Les taux les plus bas sont observés en Guyane, en Corse et en Guadeloupe.

Le programme national de dépistage organisé du cancer du sein enregistre, pour sa part, un taux de participation de seulement



47,7 % sur la même période. Par ailleurs, 11 % des femmes concernées effectuent une mammographie hors programme. Les taux de participation dans les Drom sont proches de celui de l'hexagone, à l'exception de celui plus faible de la Guyane.

HÉPATITES

Hépatites B, C, delta : baisse du nombre de tests positifs

Si les taux de dépistage pour les hépatites B, C et delta ont augmenté en 2021, les taux de tests positifs, eux, ont diminué. Une diminution générale qui cache une hétérogénéité territoriale. Les taux de tests positifs sont en effet plus hauts en France hexagonale que dans les Drom. Les taux les plus élevés sont observés en Île-de-France, pour la France hexagonale, et, concernant les Drom, en Guyane pour le virus de l'hépatite C et à Mayotte pour l'hépatite B.

Le nombre annuel de nouveaux bénéficiaires

3171
personnes ont
nouvellement bénéficié
de l'ALD (affection
longue durée) pour une
hépatite C chronique,
soit un taux de 5 pour
100 000 habitants

de l'affection longue durée (ALD) pour une hépatite C chronique est en forte diminution depuis 2017, en lien avec la diminution du nombre de patients ayant initié un traitement. Ces données actualisées de surveillance des hépatites B, C et delta montrent une progression de la vaccination contre l'hépatite B et des dépistages des hépatites B et C. À noter que 91,2 % des nourrissons nés en 2021 ont reçu les trois doses de vaccin contre l'hépatite B.

ANTIBIORÉSISTANCE ET INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Renforcer les actions pour favoriser le bon usage des antibiotiques

Après une diminution continue des prescriptions d'antibiotiques en secteur de ville ces dix dernières années et une baisse particulièrement importante en 2020, concomitante des mesures de gestion de la pandémie de Covid-19, la prescription d'antibiotiques a progressé pour la deuxième année consécutive ; elle reste cependant à un niveau légèrement inférieur à celui observé en 2019. En 2022, ce sont ainsi 821,5 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants qui ont été réalisées au cours de l'année (hors hospitalisation), soit une augmentation de 16,6 % par rapport à 2021. Cette reprise concerne toutes les classes d'âge, en particulier les enfants de moins de 15 ans. Pour les enfants de 0-4 ans, le nombre de prescriptions en 2022 est supérieur à celui de 2019. La reprise des prescriptions a été particulièrement importante chez les enfants en fin d'année 2022, en lien avec les épidémies d'infections hivernales courantes. Pourtant, celles-ci justifient rarement une prescription d'antibiotiques. C'est la raison pour laquelle l'agence a rediffusé la campagne « Les antibiotiques,

bien se soigner, c'est d'abord bien les utiliser ».

En établissements de santé, l'enquête nationale de prévalence (ENP) des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux a montré qu'un patient sur six hospitalisés en établissement de santé recevait au moins un traitement antibiotique à usage systémique en 2022, en augmentation de 7,5 % entre 2017 et 2022. Ces résultats incitent à poursuivre les actions de

prévention des infections associées aux soins en les ciblant sur les infections les plus fréquentes et à renforcer les actions en faveur du bon usage des antibiotiques.



Des réseaux de surveillance nationaux

Depuis 2018, Santé publique France pilote les cinq missions nationales d'expertise concernant la prévention et la surveillance des infections associées aux soins, de l'antibiorésistance, ainsi que le bon usage des antibiotiques. Lors de la première mandature, chaque mission était portée par un ou plusieurs Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas). Dans le cadre de la nouvelle mandature, le périmètre d'action des missions nationales s'est élargi pour englober la promotion autour du bon usage des antibiotiques en étroite collaboration avec les centres régionaux en antibiothérapie (CRAtb). Le renouvellement de leur mandat a eu lieu en octobre 2023 pour une durée de cinq ans.

L'opération Mois sans tabac



est-elle vraiment efficace ?

L'opération Mois sans tabac permettrait non seulement d'éviter un certain nombre de pathologies respiratoires et de cancers à l'horizon 2050, mais selon un rapport réalisé par l'OCDE, cette action de marketing social permettrait également de réduire considérablement les dépenses de santé. Des résultats qui encouragent à une mobilisation continue dans la lutte contre le tabagisme.

Tabagisme en France, un état des lieux en demi-teinte

En 2022, la France comptait toujours près de douze millions de fumeurs. Un niveau élevé quand on sait que le tabac reste la première cause évitable de mortalité. Les inégalités sociales sont toujours très marquées, avec une prévalence du tabagisme quotidien nettement plus élevée lorsque le niveau de diplôme est plus faible, les revenus plus bas et les personnes au chômage. Si près de six fumeurs quotidiens sur dix souhaitent arrêter de fumer, selon les données du Baromètre de Santé publique France 2021, la cigarette pèse toujours aussi lourdement sur la santé des Français, mais aussi sur les comptes de la nation avec 156 milliards d'euros de dépenses attribués annuellement aux conséquences du tabagisme. Dans l'objectif de poursuivre la lutte contre ce fléau et de parvenir à une première génération sans tabac en 2032, un nouveau programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 a été lancé en novembre 2023.

Mois sans tabac, un succès dès sa première édition

Depuis son lancement en 2016, l'opération Mois sans tabac, mise en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance maladie, suscite une forte adhésion avec plus de 1,3 million d'inscriptions. En novembre 2023, la 8^e édition s'est appuyée sur un dispositif mettant en avant l'ambition collective et l'importance du soutien dans le sevrage. Des actions de terrain ont été déployées pour soutenir les fumeurs dans leur tentative d'arrêt, avec notamment la tenue de stands dédiés dans des centres commerciaux de chaque région. De plus, le dispositif d'accompagnement de l'arrêt du tabac « Tabac Info Service » a enregistré en 2023, via le numéro d'aide à distance (39 89), près de 56 000 appels, dont 48 600 appels de bilan et de suivi tabacologique.



15 799
entretiens avec
un tabacologue

1 657
réponses apportées
aux internautes

157 576
inscrits

Un dispositif à fort retour sur investissement, selon l'OCDE

Selon les modélisations réalisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre de l'étude menée avec le soutien de Santé publique France, à l'horizon 2050, l'opération Mois sans tabac éviterait 241 000 cas d'infection respiratoire basse, 44 000 cas de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et 28 000 cas de cancer. Mois sans tabac réduirait également les dépenses de santé de 94 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2050 (pour un coût par année d'environ 12 millions d'euros par an sur la période 2016-2021). Ainsi, pour chaque euro investi dans Mois sans tabac, plus de 7 euros sont économisés sur les dépenses de santé du fait de l'arrêt du tabagisme. Par ailleurs, son effet augmenterait l'emploi et la productivité du travail, pour une valeur estimée à 85 millions d'euros par an. Ces résultats sont basés sur un modèle de microsimulation développé par l'OCDE pour la planification stratégique de la santé publique pour les maladies non transmissibles.

PLUS DE 7 euros

sont économisés sur les dépenses de santé du fait de l'arrêt du tabagisme pour chaque euro investi dans Mois sans tabac, selon l'étude de l'OCDE

Alcool, des campagnes de prévention qui touchent leur cible

Santé publique France porte depuis plusieurs années une stratégie globale de réduction des risques liés à l'alcool construite à partir de l'analyse des comportements de santé de la population et des connaissances scientifiques sur les leviers efficaces de prévention. Elle se décline auprès de populations spécifiques, chacune d'elles faisant l'objet d'approches, de messages et de campagnes spécifiques.

Ainsi, pour la population des femmes en âge de procréer et leur entourage, pour prévenir les risques liés à l'alcoolisation fœtale, de nombreuses campagnes ont été conçues par l'agence, en particulier entre 2015 et 2020, autour d'un seul et unique repère : « Zéro alcool pendant toute la grossesse ». Ce sujet est désormais également intégré au sein de la stratégie plus globale des 1 000 premiers jours.

Pour la population adulte, pour limiter l'impact sur la santé, des repères de consommation à moindre risque ont été élaborés. Ils ont fait l'objet d'une vaste campagne d'information diffusée six fois entre 2019 et 2022 et dont l'efficacité a été démontrée.

41000

décès et près
de 30 000 cancers
attribuables à l'alcool

81%

des jeunes de 17 ans ont
expérimenté l'alcool en 2022

33% des hommes et
20% des femmes
entre 18 et 24 ans déclarent
en 2021 avoir au moins une
alcoolisation ponctuelle
importante (API) chaque
mois, soit boire 6 verres
d'alcool ou plus en une
même occasion

Enfin, pour la population des jeunes adultes, qui consomment de façon épisodique mais importante en contexte festif, la stratégie développée vise à la fois à réduire les niveaux de consommation et les risques associés (coma éthylique, accidents de la route, blessures intentionnelles ou non, rapports non protégés...). Les messages diffusés par l'agence s'appuient sur les comportements protecteurs de régulation des consommations qui peuvent être observés au sein du groupe d'amis chez les jeunes générations. Une première campagne « Amis aussi la nuit » a ainsi été conçue et diffusée entre 2019 et 2022. En 2023, une nouvelle campagne, baptisée « C'est la base », a poursuivi cet axe de prévention en déclinant huit messages sous forme de conseils, dont certains évoquent la pression sociale. Testée avant sa diffusion auprès d'un panel de jeunes, cette campagne a été jugée non moralisatrice, non culpabilisante et adaptée au contexte festif.

« La bonne santé n'a rien à voir avec l'alcool »

C'est en plein *Dry January* que Santé publique France a diffusé, début 2023, sa nouvelle campagne « La bonne santé n'a rien à voir avec l'alcool ». L'objectif ? Débanaliser la consommation d'alcool, prévenir et réduire les risques associés, et proposer des outils d'aide via le site alcohol-info-service.fr. Le film montre une série d'instantanés de convivialité pendant lesquels des personnes trinquent en se souhaitant une « bonne santé ». Par un processus de répétition et d'accélération des séquences, un effet de saturation se crée jusqu'au slogan final : « La bonne santé n'a rien à voir avec l'alcool ». Une façon de souligner le paradoxe et de marquer les esprits.



LUTTE CONTRE LES COMPORTEMENTS ADDICTIFS

CBD et protoxyde d'azote, des chiffres inédits

Les dangers potentiels liés à l'utilisation de produits à base de CBD et l'augmentation de cas d'intoxication grave liés à l'usage du protoxyde d'azote suscitent l'inquiétude des autorités de santé. À la suite du Baromètre de Santé publique France en 2022, l'agence a publié de nouvelles données sur les niveaux de consommation de CBD et de protoxyde d'azote chez la population adulte française et les profils des consommateurs. On y apprend notamment qu'un Français sur dix a consommé du CBD au moins une fois dans l'année, ce qui témoigne d'une diffusion rapide de ce produit dans la population générale. C'est parmi les jeunes adultes, âgés de 18 à 34 ans, que l'expérimentation et la consommation de CBD dans l'année sont les plus fréquentes. Les jeunes consomment majoritairement le CBD en le fumant, comme une alternative au « joint » classique, alors que les plus âgés le

10 %

des Français ont consommé du CBD au moins une fois dans l'année

3 %

des 18-24 ans ont consommé du protoxyde d'azote au cours de l'année



consomment plutôt par voie orale, ce qui suggère un usage à visée « bien-être », voire autothérapeutique. Côté protoxyde d'azote, alors que la plupart des Français (75 %) âgés de 18 à 75 ans en ont déjà entendu parler, moins de 1 % en a consommé dans l'année, tous ayant moins de 35 ans. Parmi les adultes âgés de 18 à 35 ans, 2,8 % en ont consommé dans l'année. Les intoxications dues à un usage détourné à visée récréative du protoxyde d'azote culinaire peuvent avoir des conséquences neurologiques graves, durables et conduire à une hospitalisation, en particulier chez les consommateurs réguliers.

DROGUES ET TENDANCES ADDICTIVES

Cocaïne, une forte hausse des passages aux urgences

À l'occasion de la sortie du rapport de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) sur l'évolution de l'offre et de la consommation de cocaïne en France entre 2000 et 2022, Santé publique France a publié des données inédites. Les résultats mettent en lumière une augmentation forte et continue des passages aux urgences (données issues du réseau OSCOUR®) entre 2010 et 2022 et ce, quelle que soit la région. Sur cette période, 23335 passages aux urgences, principalement en lien avec une intoxication (65 %), une dépendance (13 %) ou un sevrage (7,5 %), ont été identifiés, majoritairement des hommes (75 %) dont l'âge médian est de 32 ans. Cela représente, en moyenne, 72 passages aux urgences par semaine en 2022. Des résultats cohérents avec les remontées issues du dispositif Drogues Info Service, dont les sollicitations sont en

72

passages aux urgences par semaine en 2022. En deux ans, le taux de passage aux urgences a été multiplié par plus de 3

75 %

des passages aux urgences concernent des hommes dont l'âge médian est de 32 ans



augmentation constante. Le nombre d'appels, de chats et de questions/réponses citant la cocaïne est passé de 2133 à 6447 entre 2010 et 2022. L'augmentation des intoxications pourrait s'expliquer notamment par la circulation, depuis une dizaine d'années, d'une cocaïne dont la teneur en principe actif augmente, ou encore par l'émergence de nouveaux produits de synthèse plus puissants et toxiques qui peuvent être vendus comme de la cocaïne. D'autre part, certains usages comme la polyconsommation avec l'alcool peuvent également augmenter les risques d'intoxication.

Le télétravail a-t-il un impact sur la santé?



Depuis la pandémie de Covid-19, l'activité professionnelle des Français et son organisation ont été profondément modifiées. Le recours accru au télétravail, s'il peut améliorer l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, s'accompagne d'une augmentation des lombalgies, notamment chez les personnes insatisfaites des conditions de travail et chez celles qui présentaient des signes de dépression.

Une étude menée par Santé publique France a analysé les liens complexes entre les conditions de télétravail, la symptomatologie dépressive et la survenue de lombalgie. La lombalgie, en milieu de travail, représente la première cause de maladie ostéoarticulaire. Elle se définit par une douleur localisée entre la charnière thoraco-lombaire et le pli fessier inférieur.

« Le télétravail augmente les risques psychosociaux, comme l'isolement social, qui influencent la survenue et l'évolution de la lombalgie. »

L'objectif de l'étude : identifier les leviers d'action efficaces pour réduire les conséquences du télétravail ou du travail hybride sur la santé. L'enquête s'est basée sur un panel de l'étude CoviPrev qui suit l'évolution de la santé, notamment de la santé mentale, et de l'adoption des mesures de protection face à la Covid-19 en période de confinement et post-confinement. Des modules de questions spécifiques ont été rajoutés dans certaines vagues de CoviPrev concernant, par exemple, la lombalgie et le télétravail. L'étude a porté sur près de 500 travailleurs indemnes de lombalgie au début du troisième confinement (qui a duré du 3 avril au 2 mai 2021) et qui télétravaillaient au moins un jour par semaine. Plusieurs variables ont été prises en compte telles que les conditions de télétravail (matériel et nombre de jours), le niveau de satisfaction vis-à-vis de celles-ci, les symptômes dépressifs, le genre, l'âge et la corpulence.

Les résultats de l'étude ont mis en évidence un impact de la part hebdomadaire de télétravail sur la survenue de lombalgie. La prévalence passe ainsi de 9 % pour le télétravail à temps plein à 5 % pour le télétravail à temps partiel (travail hybride). Par ailleurs, la présence de



9 %
de lombalgies
chez les personnes
en télétravail

4,8 %
de lombalgies
chez les personnes
ne télétravaillant pas

signes de dépression était également significativement et positivement associée à la survenue de la lombalgie pendant le troisième confinement.

Ces résultats améliorent la compréhension de la chaîne des déterminants de la survenue de lombalgie en situation de télétravail. Avec l'inscription du télétravail dans les organisations de travail sur le long terme, il est cependant nécessaire de poursuivre ces travaux.

PRÉVENTION

Les leviers d'action pour diminuer les lombalgies chez les télétravailleurs

- Encourager les employeurs, en lien avec les services de santé au travail, à prendre des mesures afin de réduire l'impact négatif des nouvelles organisations du travail, en s'appuyant sur les ressources comme l'Anact-Aract, l'INRS, la Carsat, la MSA...
- Fournir un matériel adapté pour le domicile (mobilier, écran à hauteur réglable...).
- Diffuser des recommandations ergonomiques pour l'aménagement des postes de travail.
- Veiller à la part de télétravail mise en œuvre et encourager la prise de pauses régulières pour faciliter le mouvement et lutter contre la posture assise prolongée.
- Combiner ces interventions ergonomiques et organisationnelles avec des approches multidimensionnelles impliquant l'ensemble des parties prenantes.

Les troubles musculosquelettiques et la souffrance psychique en hausse

Le dispositif des maladies à caractère professionnel (MCP), maladies en lien avec le travail mais non reconnues par les régimes de Sécurité sociale, est piloté par Santé publique France en collaboration avec l'Inspection médicale du travail. Il est l'unique système de surveillance des maladies inhérentes au travail. En 2023, Santé publique France a publié de nouveaux résultats qui explorent les maladies à caractère professionnel entre 2012 et 2018 et leur évolution pendant douze années consécutives ainsi qu'une analyse spécifique des facteurs d'exposition de type organisationnel, relationnel et éthique associés à ces pathologies.

Les femmes plus touchées que les hommes

De manière globale, une forte augmentation du taux de signalement des MCP est observée entre 2016 et 2018. Les principales MCP signalées sont les troubles musculosquelettiques (TMS) et la souffrance psychique. Dans les deux cas, les femmes sont davantage concernées que les hommes. Les résultats montrent une augmentation de la prévalence des TMS depuis 2015. Elle croît

Les MCP multipliées par **1,4** chez les hommes et **1,5** chez les femmes

1375 médecins du travail ont participé au dispositif MCP sur la période 2012-2018

52 % C'est la part des MCP liée à la souffrance psychique chez les femmes en 2018

également avec l'âge quels que soient l'année et le sexe. Un gradient social est observé, la prévalence étant maximale chez les ouvriers et minimale chez les cadres. Plus de 80 % des facteurs incriminés sont de nature biomécanique (mouvements répétitifs, posture, travail avec force). La souffrance psychique augmente progressivement entre 2007 et 2018. Elle est particulièrement observée chez les femmes de 35 à 44 ans et chez les hommes de 45 à 54 ans.

On remarque un gradient social inversé, les cadres étant plus touchés que les ouvriers. Des chiffres qui sont cependant à prendre avec précaution, en raison d'une possible sous-déclaration chez les ouvriers. Les facteurs organisationnels, relationnels et éthiques représentent 99 % des agents incriminés, et près de la moitié d'entre eux relèvent de l'organisation fonctionnelle du travail (surcharge ou sous-charge de travail, changements dans l'organisation, dysfonctionnements dans les prescriptions hiérarchiques, déficit de reconnaissance, manque de moyens).

Sous-déclaration des maladies professionnelles

Pour les maladies qui relèvent d'un tableau de maladies professionnelles (MP), une grande majorité ne sont pas déclarées en tant que telles, principalement en raison de la méconnaissance de la procédure par le salarié avant la consultation avec le médecin du travail et d'un bilan diagnostique insuffisant. Ainsi, environ 75 % des TMS correspondant à un tableau de MP n'ont pas fait l'objet d'une déclaration en maladie professionnelle. Il n'existe pas de tableau de MP pour la souffrance psychique. Cette surveillance, en améliorant la connaissance des situations à risque, aide à établir les priorités dans les actions de prévention. Elle montre l'importance d'informer davantage les travailleurs, de renforcer et de cibler les actions de prévention en améliorant les conditions de travail et en diminuant les expositions, notamment chez les travailleurs identifiés les plus à risque.



MALADIES RESPIRATOIRES

L'asthme : un impact défavorable sur le parcours professionnel

L'asthme est une maladie respiratoire chronique fréquente qui touche environ 6 à 9 % des adultes en France. L'asthme a des conséquences importantes sur la carrière professionnelle des individus : arrêts de travail, perte de l'emploi, reclassement à des postes non exposés... Dans le cadre de sa mission de surveillance des maladies respiratoires dues à l'environnement et au travail, Santé publique France étudie les conséquences des maladies chroniques sur l'emploi. À ce titre, l'agence, en collaboration avec des équipes de recherche de l'Inserm, a étudié la corrélation entre l'asthme et l'itinéraire professionnel à partir des données d'inclusion de la cohorte Constances sur la période 2013-2014.

L'étude portait sur 33996 personnes dont 52,3 % de femmes. La prévalence de l'asthme actuel (8,4 % chez les hommes et 10,3 % chez les femmes). Lorsque l'asthme était estimé par un score de symptômes, des associations significatives étaient observées avec les indicateurs de l'itinéraire professionnel étudiés (durée d'emploi, nombre d'emplois,



6 à 9 %
des adultes souffrent
d'asthme en France
(8,4 % chez les hommes
et 10,3 % chez
les femmes)

d'emplois à temps partiel, de périodes d'interruption dues au chômage et à la santé, statut vis-à-vis de l'emploi), tant chez les hommes que chez les femmes. Lorsque l'asthme était défini de façon dichotomique, ces associations étaient davantage marquées chez les femmes. Ces résultats, portant sur un nombre important de travailleurs et prenant en compte des facteurs individuels tels que le tabac, mettent en évidence un impact défavorable de l'asthme sur le parcours professionnel des travailleurs.

Une collaboration étroite avec la Direction générale du travail

Santé publique France, la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale du travail (DGT) collaborent à travers un programme de travail pluriannuel. Celui-ci définit les priorités en matière de veille et de surveillance dans le domaine de la santé des travailleurs dans une perspective globale de prévention des risques

professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et en matière de prévention et de promotion de la santé dans le milieu du travail. Le dispositif des maladies à caractère professionnel (MCP), notamment, a été développé dans le cadre de cette collaboration (*lire ci-contre*).

Pourquoi faut-il encourager l'activité physique ?



L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé de la population, qu'elle soit porteuse ou non de pathologies. Elle contribue à son amélioration et pour les personnes malades, elle aide à mieux supporter les traitements. Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, la promotion de l'activité physique a été décrétée Grande cause nationale 2024.

Entretien avec François Beck, directeur de la prévention et promotion de la santé, et Michel Vernay, directeur des maladies non transmissibles et traumatismes.

Que sait-on, aujourd'hui, des bienfaits de l'activité physique sur la santé ?

— **Michel Vernay** : Les effets bénéfiques associés à la pratique d'une activité physique (AP) en prévention des maladies mais aussi dans leur prise en charge sont démontrés par de nombreuses études. Elle va notamment prévenir les maladies cardiovasculaires comme l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral (AVC), les maladies métaboliques comme le diabète, et certains cancers (notamment du sein, du côlon, de la vessie et du rein). Elle est importante dans la lutte contre le surpoids et l'obésité et va améliorer le sommeil, réduire les troubles anxieux et la dépression ou encore diminuer les risques de maladie neurodégénérative. Ses effets bénéfiques sont également bien démontrés dans la prise en charge de plusieurs maladies chroniques et ils en limitent aussi les conséquences. L'AP est considérée comme une thérapeutique non médicamenteuse à part entière dans des maladies comme l'hypertension ou les pathologies ostéoarticulaires.

— **François Beck** : Il faut rappeler que l'activité physique peut être d'intensité variée et ne se résume pas à l'activité sportive. Elle regroupe plusieurs domaines comme ceux de la vie quotidienne (le ménage, le bricolage, les déplacements de la vie courante). Ce qui veut dire aussi qu'elle peut être adaptée à tous les âges et formes de handicap : les initiatives en matière d'activité physique adaptée sont ainsi de plus en plus nombreuses, notamment à travers le développement des Maisons sport-santé sur le territoire. Compte tenu de son impact sur la morbidité et la mortalité, la promotion de l'activité physique adressée à l'ensemble de la population et associée à une alimentation équilibrée est clairement devenue un enjeu de santé publique.

Est-ce que l'activité physique permet de lutter contre la sédentarité ?

— **Michel Vernay** : Les comportements sédentaires sont aujourd'hui largement reconnus comme facteurs de risque majeur pour la santé mais aussi comme une cause de mortalité évitable. Et il faut savoir que l'on peut avoir un niveau d'activité suffisant et être sédentaire. Il faut donc également lutter contre la sédentarité.



— **François Beck** : En effet, il faut un niveau d'activité élevé pour compenser six à sept heures de sédentarité par jour, ce qui est le cas des personnes sédentaires du fait leur activité professionnelle. En 2023, nous avons réalisé une revue de littérature sur les solutions pouvant être mises en place dans le milieu professionnel afin de réduire et interrompre la sédentarité dans le cadre du travail de bureau, comme adapter le mobilier, tenir de courtes réunions debout... Auprès du public des adolescents, nous poursuivons le déploiement du programme Icaps dans les collèges, qui vise à réduire en moyenne le temps d'écran des collégiens de 20 minutes par jour et à augmenter leur activité physique d'une heure par semaine.

Promouvoir des choix alimentaires plus favorables à la santé



L'algorithme du Nutri-Score a évolué. L'objectif : renforcer son efficacité pour classer les aliments et les boissons en cohérence avec les principales recommandations alimentaires des pays européens adhérant au Nutri-Score et aider les consommateurs à comparer la composition nutritionnelle des aliments et des boissons. Ainsi, le Nutri-Score encourage des choix plus sains, en synergie avec les politiques nutritionnelles visant à prévenir les maladies chroniques et à lutter contre l'obésité.

Une campagne pour faire bouger les ados

« Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager, c'est important » : la campagne diffusée à la rentrée 2022-2023 a été rediffusée à la rentrée 2023-2024. L'objectif : favoriser la pratique d'une activité physique chez les jeunes et limiter leur sédentarité. En effet, parmi les enfants de 6-17 ans, seulement 50,7 % des garçons et 33,3 % des filles atteignent la recommandation de l'OMS : au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par jour. Or, chez les jeunes, cette pratique améliore leur capacité cardiorespiratoire, musculaire, leur santé métabolique et la santé de leurs os et les aide à maintenir un poids sain.

Comment améliorer l'appropriation des mesures de prévention



contre les virus de l'hiver?

Justifiée par l'épisode de cocirculation inédite de trois virus (Covid-19, bronchiolite et grippe) durant l'hiver 2022-2023, la dernière vague de l'enquête CoviPrev révèle un recul de l'adoption des gestes barrières et des intentions de vaccination de la population insuffisantes. Ce constat réaffirme l'importance de l'information en faveur de la prévention contre les virus.

Lancée en mars 2020 auprès d'adultes résidant en France, l'enquête CoviPrev avait pour objectif de suivre l'évolution des comportements (connaissance et adoption des gestes barrières, respect du confinement, perception de la maladie...) et de la santé mentale (bien-être, troubles du sommeil, dépression...) dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Cette enquête a ensuite perduré, complétée au fil du temps par de nouveaux modules.

Les gestes barrières en recul

Réalisée entre le 11 et le 18 septembre 2023, la dernière vague de l'enquête CoviPrev, lancée au moment d'une recrudescence de cas de Covid, a notamment révélé une adhésion insuffisante à l'adoption des gestes barrières. En effet, si 60 % des personnes interrogées se disent prêtes à continuer à respecter ou à respecter plus souvent les gestes barrières en cas de retour d'épidémie de Covid-19, elles le sont moitié moins pour les autres épidémies comme la grippe (25 %) ou une autre maladie de l'hiver (22 %). Par ailleurs, pour 54 % des répondants, le fait d'avoir des symptômes de maladie (fièvre ou toux) est un facteur incitant à porter le masque l'hiver, mais seuls 15 % des participants déclarent porter le masque de façon systématique en présence de personnes vulnérables et 14 % dans les transports en commun. Ces résultats soulignant l'importance de rappeler les gestes barrières pour limiter la circulation des virus de l'hiver, Santé publique France a redéployé une campagne développée avec l'Assurance maladie, qui a été diffusée en octobre 2023 sur la télévision, la radio et le web.

Le vaccin, un outil de prévention sous-utilisé

Côté vaccination, l'enquête CoviPrev révèle que 49 % des participants à risque de formes graves de grippe souhaitent recevoir la vaccination antigrippale et contre la Covid-19. Néanmoins, 24 % d'entre eux ont déclaré ne vouloir faire

Pour
54 %
des répondants, le fait d'avoir des symptômes de maladie (fièvre ou toux) est un facteur incitant à porter le masque l'hiver

51,5 %
des personnes à risque de grippe sévère étaient vaccinées au cours de la saison 2022-2023



aucun des deux vaccins en septembre 2023, une proportion stable par rapport à l'année précédente (22 %). En complément des gestes barrières, l'Assurance maladie et Santé publique France ont donc rappelé l'importance de la vaccination en lançant, le 29 octobre 2023, une grande campagne de promotion de celle-ci. Le spot publicitaire avait pour mot d'ordre « Ne choisissez pas : faites-vous vacciner contre la grippe ET contre la Covid-19 ». L'enjeu : installer la double vaccination grippe et Covid-19 comme une nouvelle habitude, une protection hivernale indispensable pour les publics prioritaires.

De nouveaux outils pour promouvoir la vaccination

À l'occasion de la semaine européenne de la vaccination du 24 au 30 avril 2023, Santé publique France a publié les données d'adhésion vaccinale au niveau national et les couvertures vaccinales 2022 au niveau national et régional. L'Agence a également mis à disposition de nombreux outils afin de promouvoir la vaccination auprès du public et des professionnels de santé. Parmi ceux-ci, la nouvelle édition du calendrier simplifié des vaccinations 2023, la carte postale traduite en plusieurs langues et l'affiche du calendrier vaccinal, le carnet de vaccination adolescents-adultes, la brochure Comprendre la vaccination, des vidéos pédagogiques, des vidéos d'experts, etc.



Covid-19: la surveillance se poursuit

Si la fin de l'urgence sanitaire a été proclamée le 1^{er} janvier 2023, la surveillance ne faiblit pas.

Ainsi, suite à la cocirculation, durant l'hiver 2022-2023, de plusieurs virus respiratoires (Covid-19, bronchiolite à VRS et grippe), Santé publique France a mis en place une surveillance des infections respiratoires aiguës (IRA) dite « intégrée » à partir de la saison 2023-2024. Celle-ci inclut les trois virus sous un même format de restitution hebdomadaire et s'appuie sur un large réseau de partenaires. Les indicateurs produits doivent permettre de suivre les IRA de manière groupée et spécifique et de mieux estimer leur fardeau et leur impact sur le système de soins.

L'agence a également mis en œuvre un dispositif de surveillance par les eaux usées destiné à détecter la présence du virus du SARS-CoV-2, et à suivre l'évolution de sa circulation indépendamment des taux de recours aux tests de dépistage humain. Un prélèvement hebdomadaire est réalisé dans douze stations de traitement des eaux usées, réparties dans chacune des régions de France hexagonale (hors Corse) sélectionnées sur des critères de population et de représentativité territoriale.

Par ailleurs, pour suivre l'évolution génomique du virus, le consortium EMERGEN, coordonné par Santé publique France et l'ANRS|Maladies

ENQUÊTE COVID LONGUE

4 %

C'est la prévalence d'affection post-Covid-19 (définition OMS) en France en 2022 (correspondant à 2,06 millions de personnes)

La prévalence était plus élevée chez les femmes (10,2 %), chez les personnes en recherche d'emploi (14,9 %) et chez les sujets ayant été hospitalisés pour Covid-19 (18,6 %)

21 %

des personnes rapportant une affection post-Covid-19 ont été infectées à l'occasion de la vague du variant Delta et 53,2 % lors des vagues de variants Omicron

infectieuses émergentes (MIE), évolue et adapte sa surveillance. En 2023, il a recentré son activité de séquençage autour du Centre national de référence (CNR) Virus des infections respiratoires – lequel a été renouvelé en 2023 pour cinq ans – en lien étroit avec les laboratoires de biologie médicale préleveurs et avec le soutien des laboratoires hospitaliers du réseau anrS|MIE.

Enfin, si la phase aiguë de l'épidémie de Covid-19 est passée, Santé publique France s'est intéressée à la prévalence de la Covid longue. L'Agence a présenté, en 2023, les premiers résultats d'une étude qui montre notamment que deux millions de personnes présenteraient une affection post-Covid-19, fin 2022, soit 4 % de la population générale adulte, avec une prévalence plus élevée chez les femmes, les personnes en recherche d'emploi et celles ayant été hospitalisées pour Covid-19. Parce qu'elle a un impact fort ou très fort sur l'activité quotidienne de 30 % des personnes touchées et représente une charge pour le système de soins, la Covid longue fait toujours l'objet d'une surveillance.

ENQUÊTES

L'impact de la pandémie sur les travailleurs

Début 2023, Santé publique France a publié une synthèse des résultats de trois enquêtes réalisées en 2020 : CoviPrev, l'enquête Coset-Covid et l'enquête sur l'évolution des conditions de travail et la consommation de substances psychoactives en période d'épidémie. Toutes montrent l'impact négatif de la pandémie et des modifications des organisations de travail associées sur la santé mentale des travailleurs. Parmi les résultats notables : 30,5 % des actifs occupés ont déclaré des symptômes d'anxiété en mars 2020, contre 15,9 % fin juin 2020.





De nouvelles stratégies face à la bronchiolite

Chargée de la surveillance des cas de bronchiolite, une maladie très contagieuse qui touche principalement les nourrissons, Santé publique France a publié, en 2023, son bilan annuel pour l'hiver 2022-2023. L'épidémie de cette saison s'est caractérisée par une très forte intensité, près de deux fois supérieure aux valeurs moyennes des épidémies de référence. En témoigne le nombre conséquent de passages aux urgences et d'hospitalisations après passage aux urgences pour bronchiolite chez les moins de 2 ans. « *L'hiver 2022-2023 a été marqué par une cocirculation de trois virus – la bronchiolite, la grippe et la Covid-19, précise Sophie Vaux, épidémiologiste et coordonnatrice de programme sur la surveillance de la couverture vaccinale au sein de Santé publique France. Concernant la bronchiolite, nous avons constaté un début précoce de l'épidémie (début octobre 2022) qui fut intense et s'est prolongée pendant seize semaines. Depuis la pandémie de Covid-19, les épidémies saisonnières de bronchiolite sont très perturbées.* »

Face à la situation hivernale 2022-2023 particulièrement tendue, qui a pesé sur un système hospitalier déjà très sollicité, Santé publique France a adapté sa stratégie de surveillance pour l'hiver 2023-2024. Une surveillance régionalisée pilote des cas graves de bronchiolite chez les moins de 2 ans a été initiée grâce à l'implication de services de réanimation pédiatrique volontaires.

73 262
passages aux urgences
(OSCOUR®) pour
bronchiolite

26 104
hospitalisations après
passage aux urgences
pour bronchiolite
(OSCOUR®)

10 801
actes SOS Médecins
pour bronchiolite

Un nouveau traitement préventif

Côté prévention, Santé publique France a continué de rappeler les gestes barrières – les mêmes que ceux largement diffusés pendant la pandémie de Covid-19 – essentiels pour éviter la propagation de l'épidémie. En amont de la saison hivernale 2023-2024, un traitement préventif contre la bronchiolite, l'anticorps monoclonal nirsévimab (Beyfortus®), qui a eu une autorisation de mise sur le marché fin 2022, a été disponible en France dès le mois de septembre 2023. Conçue pour prévenir les bronchiolites à virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nourrissons, cette campagne d'immunisation a fortement mobilisé l'établissement pharmaceutique de Santé publique France, qui a notamment assuré l'achat de plus de 200 000 doses et leur distribution. Pour évaluer l'efficacité de ce traitement, l'agence a entrepris un travail d'analyse important, toujours en cours en 2024. Santé publique France s'est appuyée, via ses cellules régionales, sur le réseau de services de réanimation pédiatrique hospitaliers volontaires mis en place lors de la saison 2023-2024 pour collecter par questionnaire des données sur les cas de bronchiolite entraînant l'hospitalisation des enfants en réanimation. En collaboration avec les équipes de modélisation de l'Institut Pasteur, Santé publique France travaille également à l'élaboration d'un modèle qui serait capable de prévoir les épidémies de VRS et d'estimer le nombre d'hospitalisations après passage aux urgences évitées grâce au nirsévimab.

Gestion des stocks stratégiques de produits de santé

Au sein de Santé publique France, l'unité établissement pharmaceutique gère le stock stratégique de médicaments et produits de santé pour le compte de l'État. Son rôle est d'acquérir, de stocker et d'organiser, le cas échéant, la distribution des produits nécessaires prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires (article L. 1413-4 du Code de la santé publique). Ces stocks sont répartis sur le territoire national selon un schéma directeur de stockage et de distribution dans le but à la fois de les sécuriser et de proposer une répartition sur le territoire.

Les facteurs de risques associés aux maladies chroniques



sont-ils réellement connus des Français ?

Si les Français se disent bien informés sur les facteurs de risques associés aux maladies chroniques, leur perception ne s'appuie généralement sur aucune connaissance scientifique. Ils auraient même tendance à les mettre à distance du risque individuel en fonction de leur propre comportement. La preuve avec les résultats du Baromètre Cancer 2021.

Tous les cinq ans, l'Institut national du cancer, en partenariat avec Santé publique France, réalise le Baromètre Cancer. Cet outil de pilotage des politiques publiques de santé appréhende les attitudes et les comportements des Français face au cancer, dans un contexte où près de la moitié des cancers pourraient être évités. L'objectif étant d'améliorer la prévention et la lutte contre les inégalités.

Les idées reçues persistent

Pour cette 4^e édition, les données ont été recueillies en 2021 auprès de 5 000 personnes de 15 à 85 ans. Globalement, les Français interrogés rapportent se sentir bien informés sur les cancers. Pourtant, leur perception des facteurs de risques évitables ne s'appuie pas vraiment sur des connaissances scientifiques. Par exemple, le lien entre facteurs psychologiques et cancer est souvent cité. Or, aucune preuve scientifique ne vient étayer cette croyance. Les résultats amènent également à constater une forme de mise à distance du risque individuel en fonction de son propre comportement. Pour le tabac, premier facteur de risque évitable de cancer, un fumeur sur deux place au moins un des seuils de dangerosité (nombre de cigarettes fumées par jour ou nombre d'années de tabagisme) au-dessus de sa propre consommation. De même pour l'alcool, deuxième facteur de risque évitable de cancer : les personnes qui en consomment le citent moins spontanément comme un facteur de risque que celles qui sont abstinentes.

Enfin, l'idée reçue selon laquelle le cancer serait héréditaire persiste, en particulier chez les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.

Face à ces constats, il apparaît crucial pour l'agence de renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation à la santé auprès du grand public. Améliorer la compréhension des Français sur les facteurs de risques évitables des maladies chroniques, notamment le cancer, nécessite une démarche continue d'information et de prévention basée sur des données scientifiques solides.

Une évolution de la méthode

Afin d'affiner les données recueillies, le Baromètre Cancer a fait l'objet d'importantes

Comportements et perception des Français face au cancer

68 %
des Français ont le sentiment d'être bien informés sur les cancers

93 %
des Français déclarent avoir un bon niveau d'information pour le tabac, 1^{er} facteur de risque, l'exposition au soleil (80,5 %) et l'alcool (76,4 %)

75 %
des personnes se sentent plutôt mal informées sur les risques de cancer liés à certaines infections (comme l'HPV), 50,4 % pour ceux liés aux cabines UV et 44 % pour les risques liés à l'alimentation

56 %
des Français citent la télévision comme principale source d'information, mais ce sont les professionnels de santé qui sont identifiés comme les sources les plus fiables

évolutions. La perception des facteurs de risque a été analysée selon une double approche : pour la première fois à travers une question ouverte, et toujours à travers la proposition d'une liste de facteurs de risques avérés ou non. L'évolution des questionnaires concernant d'autres sujets tels que les ultraviolets, la nutrition, la vaccination, le dépistage du cancer du poumon, ou encore la cigarette électronique, apporte des données inédites sur les connaissances et les comportements des Français sur chacun de ces items.

L'ÉCLAIRAGE

de Michel Vernay, Direction des maladies non transmissibles et traumatismes

« Le Baromètre Cancer sur les connaissances, perceptions et habitudes de vie permet de mieux connaître les croyances et représentations de la population en matière de cancer et ainsi de mieux piloter les actions de prévention et de promotion de la santé. Sur les cancers cutanés, par exemple, il apparaît que certaines idées fausses sont tenaces. En 2021, près d'un Français sur cinq estime toujours que l'exposition aux UV artificiels en cabine est moins nocive que l'exposition aux UV naturels et près d'un quart des Français pensent, à tort, que faire des UV avant les vacances préparerait sa peau pour se protéger du soleil. Seuls un quart des Français déclarent connaître la durée quotidienne d'exposition au soleil nécessaire pour avoir assez de vitamine D. Parmi eux, seuls 15 % connaissent la recommandation OMS d'une exposition de moins de 15 minutes par jour au soleil en été de la peau, du visage et des mains pour avoir assez de vitamine D. Les autres, et plus les hommes que les femmes, ont tendance à surestimer cette durée et à potentiellement prendre plus de risques. »

Hypertension artérielle, à la fois maladie chronique et facteur de risque

En France, 17 millions de personnes souffrent d'hypertension artérielle (HTA), dont plus de six millions qui n'ont même pas connaissance de leur maladie.

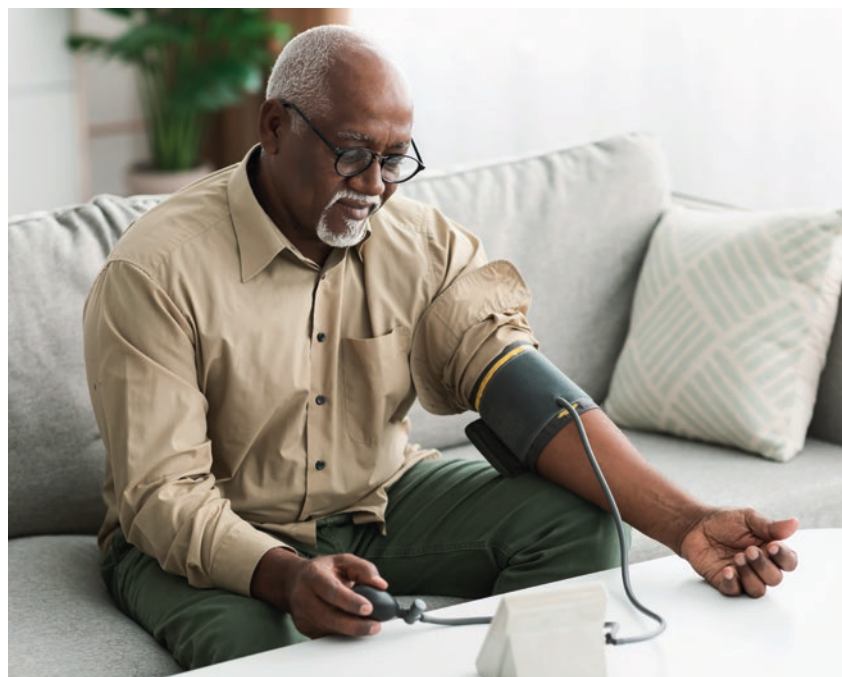
Lors de la journée mondiale de lutte contre l'hypertension artérielle du 17 mai 2023, Santé publique France a dressé un panorama des dernières données françaises et a rappelé les mesures de prévention à adopter pour limiter le risque de survenue de la maladie ou de complications chez les malades déjà atteints. L'HTA est en effet la pathologie chronique la plus fréquente en France et l'une des principales causes de complications cardiovasculaires, rénales ou cognitives, en raison de l'absence fréquente de symptômes.

Pourtant, une mesure régulière de la pression artérielle (au moins une fois par an) favorise un dépistage précoce de la maladie et donc, une meilleure prise en charge. Malgré les bénéfices démontrés, les indicateurs de prévalence, de dépistage ou de contrôle n'ont pas connu d'amélioration depuis 2006, contrairement à de nombreux autres pays.



Une prévalence élevée dans les Drom

C'est dans les départements et régions d'outre-mer (Drom) que la prévalence de l'HTA est la plus élevée, en particulier chez les femmes, notamment en Martinique (31,5 %) et en Guadeloupe (29,39 %). La proportion de patients traités par un médicament antihypertenseur parmi les adultes se déclarant hypertendus dépasse les 80 %, comme dans l'hexagone. En revanche, entre 65 et 73 % des adultes hypertendus déclarent avoir reçu des conseils pour modifier leur mode de vie contre 58,5 % dans l'hexagone. En Guyane, 51,5 % des hypertendus possèdent un appareil d'automesure tensionnelle à leur domicile, alors qu'ils sont 53,8 % à La Réunion et plus de 70 % en Guadeloupe et en Martinique. Les complications de l'HTA étant plus fréquentes dans les Drom, la prévention nutritionnelle doit y être renforcée et tout particulièrement auprès des femmes.



Importance d'adopter des comportements sains

Dès le plus jeune âge, l'adoption de comportements favorables à la santé limite le risque d'hypertension artérielle. Cela passe par une alimentation équilibrée riche en fruits et légumes, une consommation limitée de sel et d'alcool, la pratique d'une activité physique régulière ou encore le contrôle de son poids. La mesure régulière de la pression artérielle (au moins une fois par an) est également une mesure préventive importante. Elle favorise un dépistage précoce de la maladie.

INCIDENCE DES CANCERS

Cancers, des maladies fréquentes dont la survie augmente

En partenariat avec l'Institut national du cancer, le réseau Francim des registres des cancers et le service de biostatistique-bioinformatique des Hospices Civils de Lyon, Santé publique France publie régulièrement des estimations d'incidence des cancers, de mortalité et de survie en France. La dernière étude publiée en 2023 portait sur les données observées entre 1990 et 2018. Son objectif : estimer l'incidence des 19 cancers les plus fréquents (excluant les cancers cutanés hors mélanomes), celle de l'ensemble des cancers en France hexagonale pour l'année 2023 et actualiser l'analyse des évolutions depuis 1990. Il en ressort qu'en 2023, le nombre total de nouveaux cas de cancer (433 000 – à l'exclusion des cancers cutanés hors mélanomes) a doublé par rapport à 1990, majoritairement du fait de l'augmentation et

433 000

nouveaux cas de cancer
estimés en France
en 2023

dont

57 %

chez l'homme
(en excluant
les cancers cutanés
hors mélanomes)



du vieillissement de la population mais également des modes de vie.

Chez l'homme, le cancer de la prostate reste le plus fréquent, suivi des cancers du poumon (le plus mortel) et colorectal. Chez la femme, le cancer du sein (le plus mortel) reste le plus fréquent. Viennent ensuite les cancers colorectal et du poumon. La hausse du tabagisme féminin serait notamment à l'origine de la forte progression des cancers du poumon chez la femme. Cette surveillance épidémiologique, par l'actualisation régulière d'indicateurs clés, contribue à l'orientation, au suivi et à l'évaluation des politiques de santé publique dans le domaine de la lutte contre les cancers.

MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Maladie de Parkinson, une hausse du nombre de nouveaux cas

En 2023, Santé publique France a publié de nouvelles données sur la fréquence de la maladie de Parkinson, qui complètent les estimations de 2015 et présentent l'évolution annuelle jusqu'en 2020. L'ensemble de ces données disponibles en *open data* sur Géodes et l'application Dataviz



favorisent la recherche et la prévention contre cette maladie neurodégénérative d'évolution lente. On y apprend notamment que près de 26 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2020 et qu'un peu moins de 180 000 personnes ont été traitées en France, avec une certaine hétérogénéité dans les territoires.

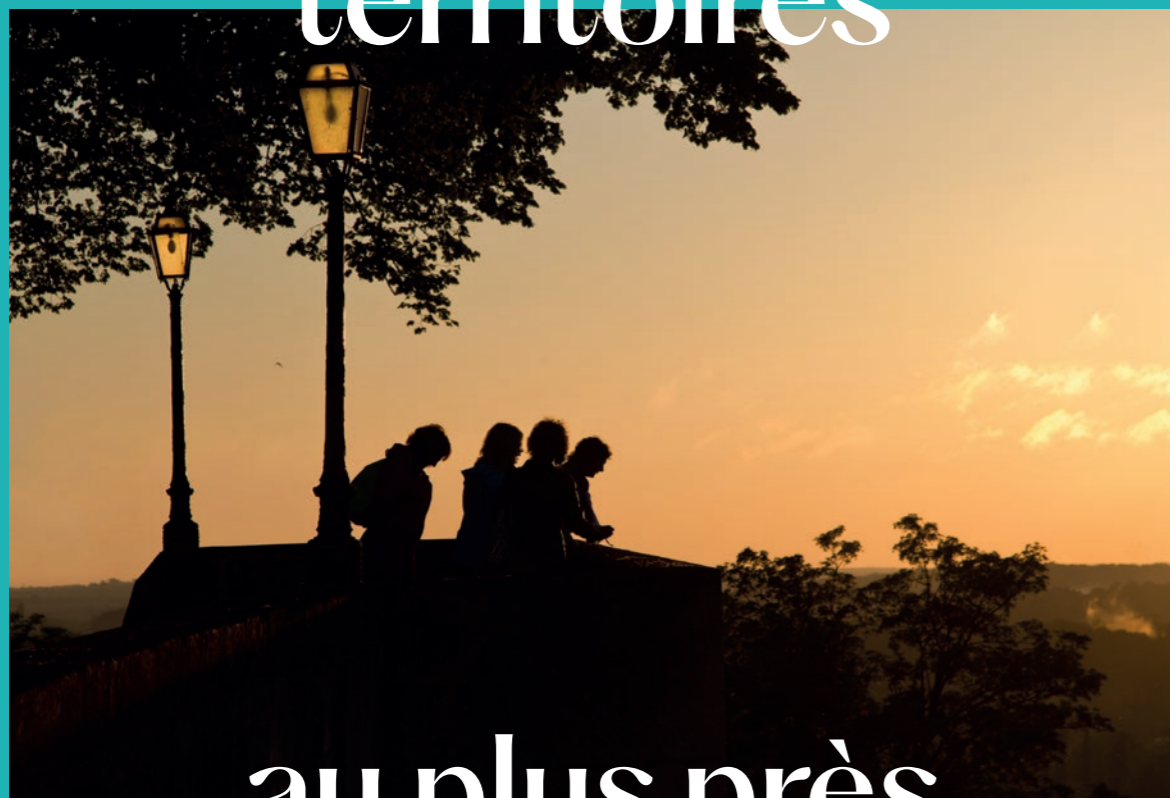
Une maladie qui continue de progresser

Le nombre de cas et de nouveaux cas augmente, puisqu'il y a de nouveaux cas en continu avec l'âge entre 45 et 80 ans, avant d'atteindre un pic entre 85 et 89 ans, puis diminue. Ils sont supérieurs chez les hommes, quel que soit l'âge, et inférieurs au-delà de 85 ans. Parmi l'ensemble des patients, 15 % sont âgés de moins de 65 ans. L'augmentation au cours du temps a déjà été décrite dans les précédentes données (2010-2015) et était attendue compte tenu du vieillissement de la population.

Un impact modéré de l'épidémie de Covid-19

On observe une augmentation de 21 % de la proportion de patients décédés en 2020 par rapport à 2019. Une plus grande mortalité qui pourrait être liée à la pandémie de Covid-19. La baisse observée de l'incidence de la maladie en 2020 (- 4,7 % par rapport à 2019) pourrait s'expliquer par un moindre recours aux soins.

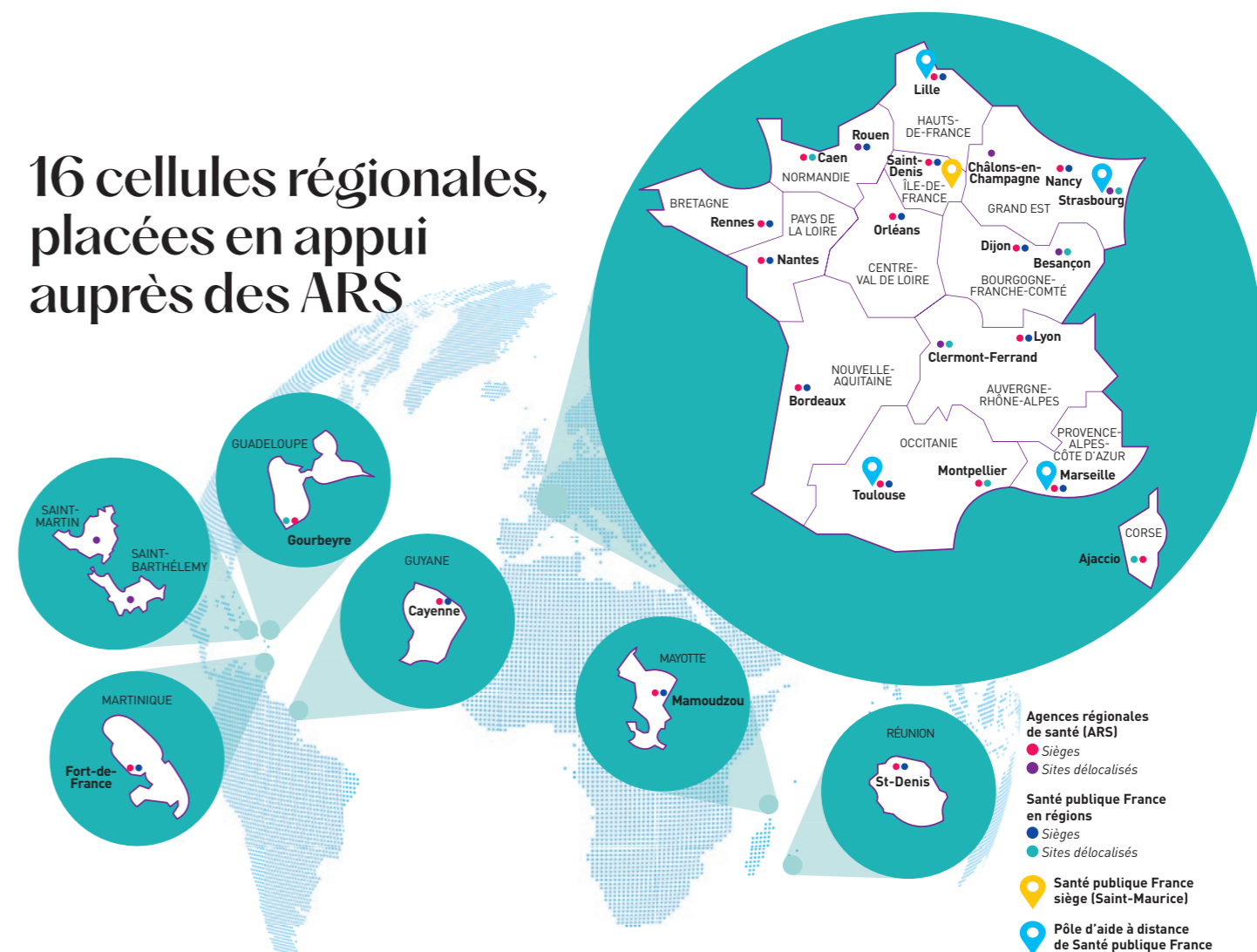
Comment agir dans les territoires



au plus près des citoyens ?

Santé publique France est présente sur l'ensemble du territoire national avec ses seize cellules régionales, placées en appui auprès de chacune des agences régionales de santé (ARS). Chaque cellule régionale assure une mission opérationnelle régionale dans le champ de la veille, de la surveillance et de l'alerte et appuie les interventions de prévention et de promotion de la santé.

16 cellules régionales, placées en appui auprès des ARS



L'éclairage de Didier Che, Direction des régions

PP Répondre aux problématiques de santé locales. »

Les cellules régionales assurent l'ensemble des missions de santé publique en contribuant notamment à la déclinaison des surveillances et des grandes enquêtes au niveau régional. Nous répondons également aux problématiques de santé locales. Dans les régions, nous mettons en place des études très ponctuelles et particulières

à la demande des ARS et pour répondre aux questions des populations. Le plus souvent, ce sont des études de santé environnementale. On peut citer, par exemple, l'étude épidémiologique sur la santé et la qualité de vie des riverains du bassin industriel de Lacq, au nord-ouest de Pau, ou l'étude Prior auprès des habitants de la vallée de l'Orbiel, dans l'Aude, sur leur perception du risque lié aux pollutions des anciens sites miniers présents sur le territoire. D'autres études, comme Kannari 2, sont d'ampleur importante. Il s'agit en effet d'étudier l'évolution de l'imprégnation des populations antillaises au chlordécone et à d'autres polluants. La surveillance des maladies infectieuses est également un axe important des

cellules régionales, qui doivent décliner, sur leur territoire, la surveillance nationale. Prenons, par exemple, la surveillance des syndromes respiratoires aigus, les cellules régionales font le lien avec les partenaires locaux, dont les services de réanimation. Elles assurent la remontée et la qualité des informations en relation avec la Direction des maladies infectieuses. Les échanges sur les pratiques professionnelles concernant la surveillance des arboviroses, qui associent des membres des cellules régionales et des directions thématiques, permettent notamment de structurer et d'homogénéiser les outils utilisés, que ce soit en termes d'investigation, de surveillance ou d'études.

Une surveillance attentive des maladies vectorielles dans toutes les régions

Chaque année, la surveillance renforcée saisonnière des cas de chikungunya, dengue et Zika coordonnée est activée du 1^{er} mai au 30 novembre. Elle vient en complément de la surveillance annuelle basée sur la déclaration obligatoire. Ces maladies virales, transmises par des moustiques, sont majoritairement tropicales mais peuvent être transmises en Europe et en France hexagonale par le moustique *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre), implanté aujourd'hui dans la majorité des départements.

46 cas de dengue autochtone en France hexagonale en 2023

Pendant cette période de surveillance renforcée, l'agence a identifié plus de 2000 cas de dengue importée et 9 foyers de transmission autochtone représentant 46 cas dans l'hexagone. Des foyers se trouvaient en PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Île-de-France. Face à l'augmentation de cas de dengue aux Antilles, la Martinique et la Guadeloupe sont passées en phase épidémique dès le 17 août 2023. Des cas importés de chikungunya et de Zika ont également été identifiés dans l'hexagone. Par ailleurs, la Nouvelle-Aquitaine a relevé plus d'une trentaine de cas humains autochtones de virus *West Nile*. Jusqu'à présent, les infections humaines à virus *West Nile* n'avaient été retrouvées en France que dans le pourtour méditerranéen.

Une baisse des maladies transmissibles par les tiques

Autre maladie vectorielle, la plus répandue à ce jour, la borréliose de Lyme, transmise par une tique. En 2022, on estime que près de 34000 cas ont été diagnostiqués en médecine générale, soit une incidence de 51 cas pour 100000 habitants en France. La borréliose de Lyme est présente sur tout le territoire hexagonal, mais y est inégalement répartie. Les régions de l'Est et du Centre présentent les taux d'incidence les plus élevés, alors que les régions de l'Ouest et du Sud-Est méditerranéen ont les taux les plus bas par habitant. Santé publique France a également publié le bilan des deux premières années de surveillance par la déclaration obligatoire des cas d'encéphalite

Plus de
2000
cas de dengue importée
et 9 foyers
de transmission
autochtone en 2023

34000
cas de borréliose
de Lyme diagnostiqués
en 2022, soit une
incidence de 51 cas
pour 100000
habitants



à tique. 71 cas ont été notifiés entre mai 2021 et mai 2023, dont 86 % d'infection « autochtone ». d'infection « autochtone » (61 cas). La Haute-Savoie est le département ayant rapporté le plus de cas au cours de ces deux années et la région Auvergne-Rhône-Alpes est dorénavant une zone importante de circulation du virus.

Par ailleurs, suite à la détection du virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo dans des tiques du genre *Hyalomma* collectées sur des bovins élevés dans les Pyrénées-Orientales, Santé publique France et ses partenaires ont analysé les risques pour la population dans une approche « Une seule santé ». Chez l'humain, elle se limite généralement à un syndrome grippal avec troubles digestifs. Dans certains cas, elle peut néanmoins s'aggraver et se traduire par un syndrome hémorragique.

Des zoonoses sous haute surveillance

Face à la dynamique actuelle de propagation de virus influenza aviaires hautement pathogènes en Europe et en France, Santé publique France a mis en place, afin de détecter précocement tout cas de transmission de ces virus à l'être humain, un protocole de surveillance renforcé des gripes d'origine aviaire (protocole SAGA) qui repose sur la réalisation de prélèvements respiratoires chez des personnes exposées à un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène confirmé, y compris lorsque ces personnes sont asymptomatiques (surveillance dite « active »).

Par ailleurs, dans le cadre de la surveillance des maladies transmissibles de l'animal à l'homme, la leptospirose est devenue, en 2023, une maladie à déclaration obligatoire.

Le diabète, priorité de santé à La Réunion

Au regard de sa forte prévalence, des fréquences élevées des facteurs de risques et des complications associées, le diabète est une priorité régionale de santé à La Réunion. Le Programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète (PRND) a été mis en œuvre sur la période 2020-2023. Le Baromètre Santé publique France de 2021 indique que la prévalence du diabète sur l'île est de 13,6 %. Les complications du diabète étant fréquentes, les actions portant sur la prévention nutritionnelle doivent se poursuivre pour réduire les facteurs de risques et l'impact des inégalités sociales. Les résultats du Baromètre Santé Drom 2021 contribueront à orienter les politiques publiques, et en particulier l'actualisation en 2024 du PRND. Comme souligné dans un numéro du BEH de novembre 2023 dédié au diabète en outre-mer, la prévalence du diabète connu est très élevée dans l'ensemble des Drom, de l'ordre de 12 % aux Antilles et en Guyane. Il est probablement nécessaire



d'ajouter à ces pourcentages la part des personnes (3 à 4 %) qui se sont déclarées non diabétiques, mais ayant déclaré qu'un médecin leur avait dit qu'elles avaient « un petit diabète » ou « un début de diabète, mais pas trop grave ».

Un projet pilote de médiation en santé à Marseille

Le projet « 13 en santé » vise à améliorer l'accès au dépistage des cancers et à la vaccination auprès des populations vulnérables de sept arrondissements de Marseille. Il propose une gamme complète d'interventions de médiation en santé, individuelles et collectives, combinant des actions « d'aller-vers », de « ramener-vers » et de « faire avec », en partenariat étroit avec l'offre de soins et le tissu associatif des quartiers. Le premier bilan des interventions est encourageant avec des opérateurs bien identifiés, des retours qualitatifs de terrain très positifs des médiateurs, des partenaires relais et de la population.

Mieux comprendre la santé périnatale en outre-mer

Réalisée pour la première fois en 2021, l'enquête nationale périnatale – Drom (ENP-Drom) est une étude copilotée par Santé publique France et les agences régionales de santé. Ses premiers résultats, qui complètent ceux obtenus pour l'hexagone, concernent la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion. Dans l'ensemble, les indicateurs de santé et les facteurs de risques

y sont moins favorables pendant la grossesse et l'accouchement que dans l'hexagone, dans un contexte de plus forte précarité.

Cette enquête est, par ailleurs, la première à décrire de manière représentative l'état de santé mentale des mères. Les femmes dans les Drom se sentent davantage tristes ou déprimées pendant la grossesse que dans l'hexagone.

D'autres indicateurs montrent des comportements plus favorables à la santé de la mère et de l'enfant. La proportion de femmes déclarant une consommation de tabac au 3^e trimestre de grossesse varie de 3,9 % à 8,7 % dans les Drom, contre 12,2 % dans l'hexagone. Par ailleurs, l'allaitement y est plus largement pratiqué. Dans le cadre de la stratégie des 1 000 premiers jours, l'ENP-Drom produit les indicateurs périnataux qui participeront à faire évoluer les politiques publiques et les pratiques cliniques dans les Drom.



Le changement climatique a-t-il un impact



sur la santé?

Si les effets du changement climatique sur l'environnement et l'économie sont documentés, Santé publique France s'attache à enrichir la connaissance de ses répercussions sur la santé. Des conséquences qui sont déjà visibles, mesurables et qui font désormais l'objet de programmes de prévention.

L'éclairage de Sébastien Denys, Direction santé-environnement-travail, de Harold Noël, Direction des maladies infectieuses, et de Michel Vernay, Direction des maladies non transmissibles et traumatismes.

Pourquoi le changement climatique est-il un enjeu prioritaire de santé publique?

— **Sébastien Denys**: Le changement climatique modifie significativement nos environnements et cela n'est pas sans conséquence sur la santé humaine. L'accroissement des températures estivales et l'intensification de vagues de chaleur entraînent une surmortalité, tandis que les phénomènes d'inondations et de déplacements climatiques altèrent la santé mentale. Les feux de forêt, eux, touchent les personnes déjà vulnérables. Par ailleurs, protéger la santé peut aussi être un levier d'action face au changement climatique; en favorisant les mobilités douces, nous diminuons la pollution tout en encourageant l'activité physique, utile dans la prévention de certaines maladies.

— **Harold Noël**: Le changement climatique renforce également les probabilités d'observer des maladies infectieuses émergentes. Il s'agit principalement de virus, parasites et bactéries provenant du monde animal qui entrent plus facilement en contact avec les populations humaines. Des températures plus élevées sont associées à une fréquence augmentée de la leptospirose, par exemple, une maladie qui se transmet par contact avec de l'urine de rat porteur de cette infection et qui a rejoint la liste des maladies à déclaration obligatoire le 24 août 2023. Le développement d'émergences d'arboviroses (chikungunya, dengue et Zika) transmises par les moustiques tigres dans l'hexagone est également lié au changement climatique avec le rallongement des périodes favorables à leur transmission. Ces maladies infectieuses émergentes doivent être surveillées de près parce qu'elles peuvent provoquer des épidémies explosives comme celles de dengue en cours aux Antilles et en Guyane depuis 2023.

— **Michel Vernay**: Le changement climatique influe également sur de nombreux facteurs de risques, communs à plusieurs pathologies chroniques, et est ainsi susceptible d'influer sur la multimorbidité (survenue concomitante d'au moins deux pathologies chroniques, cardio-métaboliques, ostéoarticulaires, mentales...), elle-même associée au déclin fonctionnel, à une réduction de la qualité de vie, à une plus grande consommation de soins et à la surmortalité.

Les personnes multimorbides et, aux âges plus élevés, fragiles, constituent également une population plus à risque vis-à-vis des stress environnementaux (canicule, gel, etc.) ou infectieux (grippe, Covid-19, mais aussi maladies infectieuses émergentes). On s'attend, enfin, à ce que l'impact du changement climatique sur les facteurs de risques (notamment sociaux) et les maladies chroniques s'accompagne d'une aggravation des inégalités sociales et territoriales de santé, certaines populations ou territoires pouvant être plus touchés que d'autres.

Quelles sont vos thématiques prioritaires?

— **S. D.**: Nous étudions et surveillons les effets sur la santé de la pollution atmosphérique, de la qualité de l'air intérieur et de la chaleur. Nous nous intéressons également aux îlots de chaleur urbains, qui représentent un surrisque pour la population. Sur ce type de sujets, Santé publique France mène une action de plaidoyer pour favoriser l'intégration des enjeux de santé dans l'aménagement du territoire. Et ce, à l'échelle nationale et internationale, car nous animons également un comité dédié au sein de l'Association internationale des instituts nationaux de santé publique (IANPHI). L'agence a d'ailleurs porté la nécessité de travailler en réseau sur ces sujets pour convaincre les décideurs lors de la rencontre ministérielle « environnement et santé » organisée à Budapest par l'OMS Europe, en juillet 2023. Enfin, nous avons créé un comité de 15 experts scientifiques pluridisciplinaires pour appuyer nos recommandations par une expertise de haut niveau indépendante.

— **H. N.**: Notre rôle est de contribuer à faire en sorte que les maladies infectieuses émergentes soient reconnues, diagnostiquées, prises en charges et qu'elles fassent l'objet de mesures visant à les endiguer comme la « démonsstration » pour la dengue en France hexagonale. Nous surveillons la survenue et l'impact de pathologies connues (arboviroses, maladies à tique...) via différents outils: déclaration obligatoire des maladies, Centres nationaux de référence, données sur les passages aux urgences, SOS Médecins... Pour détecter des phénomènes nouveaux ou moins évidents, nous réalisons une veille des événements ayant lieu à l'étranger, en observant notamment les données issues du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies infectieuses.

— **M. V.**: Nous assurons la surveillance épidémiologique des indicateurs des maladies chroniques, de la multimorbidité et de la fragilité à des échelles nationales et infranationales, et la caractérisation des populations les plus à risque. Donner des estimations de la prévalence de la fragilité de la population à des niveaux géographiques fins contribue à mieux identifier les territoires particulièrement exposés et à mieux préparer la réponse aux menaces.

Au-delà de la surveillance, comment assurez-vous la prévention des épidémies?

— **H. N.**: Concernant les arboviroses, nous allons chaque année au-devant des soignants pour leur rappeler le risque de transmission. Nous accompagnons également les ARS autour de plans de prévention. Le but: les inciter au signalement des patients pour que nous puissions investiguer et casser les chaînes de transmission. Le 25 mai dernier, nous avons également organisé la première journée de sensibilisation aux maladies vectorielles liées aux tiques pour parler notamment de la borréliose de Lyme, la prévenir et la reconnaître.

Canicules et fortes chaleurs : quel impact sur la mortalité ?

Santé publique France a publié, en juin 2023, un rapport sur l'impact de la chaleur sur la mortalité en France hexagonale. L'étude recense notamment près de 33 000 décès liés à la chaleur entre 2014 et 2022, dont 23 000 décès concernant des personnes âgées de plus de 75 ans. Parmi les décès, 28 % surviennent pendant les canicules. Ce bilan met en évidence le fait que l'impact de la chaleur ne se limite pas aux périodes les plus extrêmes.

Sacs : le système d'alerte canicule et santé

En 2023, comme chaque année, Santé publique France a mis en œuvre une surveillance sanitaire en quasi-temps réel, du 1^{er} juin au 15 septembre. Il s'agissait d'observer plusieurs paramètres, tels que la fréquence du recours aux urgences et les motifs de consultation (hypothermie, déshydratation...). L'objectif : anticiper les canicules et prendre rapidement les mesures

1000 à
7000 décès
attribuables à la chaleur
chaque année

10 000
passages aux urgences
pour des pathologies
liées à la chaleur
enregistrés chaque
année depuis 2019

Sources : estimation de la fraction de la mortalité attribuable à la chaleur en France hexagonale, Santé publique France, mai 2023.

adéquates. En 2023, l'agence a renforcé son dispositif de surveillance avec la production, quinze jours après la fin de chaque épisode de canicule, d'un point épidémiologique pour estimer au plus tôt l'excès de mortalité.

Des conseils pratiques

Dès le 15 mai, et en complément du dispositif d'urgence existant et activé en cas d'épisode de canicule, avec des messages diffusés en radio, TV et sur les réseaux sociaux en direction notamment des parents d'enfants et des personnes âgées, Santé publique France a déployé un nouveau dispositif de prévention. Celui-ci est destiné à ancrer les comportements pour se protéger de la chaleur dans le quotidien et pas uniquement en période de canicule, dans un contexte de changement climatique marqué par des vagues de chaleur plus fréquentes, plus précoces et de plus longue durée.

POLLUTION DE L'AIR

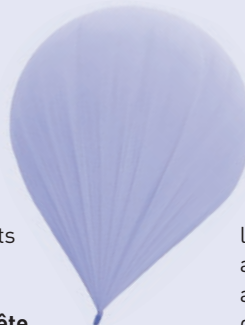
173 mesures mises en place par les collectivités recensées

Santé publique France est coordonnatrice du programme de surveillance air et santé, qui fédère les partenaires nationaux et régionaux afin d'évaluer l'impact de la pollution de l'air sur la santé. À ce titre, l'agence a participé au projet Caractérisation des épisodes de pollution et évaluation des mesures mises en place (CEPEM), lancé en 2018, financé par l'ADEME et coordonné par l'Inserm. Pour ce projet, l'agence a recensé les actions conduites par les responsables locaux pour réduire

les émissions, notamment dans le champ des transports et des mobilités.

17 mois d'enquête

Cette enquête, menée pendant 17 mois auprès d'une multitude d'acteurs du secteur public et associatif (administration déconcentrée de l'État, collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale, associations...), a identifié pas moins de 173 actions partout en France.



Les acteurs concernés vont désormais pouvoir s'emparer de ce catalogue d'actions probantes en vue de les dupliquer. Cette étude a également permis de constater que la majeure partie des territoires s'engageait sur la question de l'évolution des mobilités avec des objectifs plus ou moins ambitieux d'augmentation du volume de mobilités douces et de transports en commun. L'agence a également observé que les projets d'ampleur étaient la plupart du temps portés par des collectivités avec la participation active des élus, mais aussi que la réussite des mesures et leur acceptation sociale dépendaient notamment de l'anticipation de leur impact social et économique.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Quelle stratégie de surveillance demain ?

Dans le cadre de son programme santé-environnement et de la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE), Santé publique France assure une surveillance des liens entre les perturbateurs endocriniens et la santé reproductive depuis 2015. Dès 2021, l'agence a lancé l'étude PEPS'PE, basée sur une large consultation d'experts et de parties prenantes afin de prioriser les effets sanitaires des perturbateurs endocriniens (PE) et d'identifier les événements de santé à intégrer dans la surveillance actuelle. Sur les 59 effets sanitaires sur la santé suspectés d'être imputables à une exposition aux PE et proposés dans l'étude, 21 sont évalués comme prioritaires à surveiller. Il s'agit d'effets sur la santé reproductive (puberté précoce, infertilité, diminution



de la fécondité...), d'effets métaboliques (surpoids, obésité, diabète de type 2...), de troubles du neurodéveloppement de l'enfant, de cancers et d'asthme. Santé publique France prévoit donc d'analyser la faisabilité d'une surveillance de ces effets classés comme prioritaires. Par ailleurs, l'agence structure une nouvelle stratégie de surveillance, dite « intégrée ». Cette dernière s'appuiera sur la production d'indicateurs robustes issus de plusieurs sources de données [Système national des données de santé (SNDS), cohortes...], ainsi que sur l'articulation de différentes méthodologies et outils en plus de l'analyse spatiotemporelle pour mesurer, analyser et interpréter l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine.

Une approche géographique de l'exposition aux pesticides

Le 28 juin 2022, Santé publique France organisait un séminaire scientifique sur les données et les approches géographiques destinées à estimer les expositions environnementales et professionnelles des populations aux pesticides, en France. La synthèse de cette journée, publiée en 2023 et disponible sur le site de l'agence, détaille plus largement les enjeux et les défis que représente l'exploitation de l'information géographique pour caractériser le lien entre l'environnement et la santé des populations.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Pesticides, pollution, soleil... : comment les Français perçoivent ces risques



En octobre 2023, Santé publique France a publié le deuxième volet des résultats d'une étude sur le niveau d'information et de perception des risques environnementaux pour la santé des Français, réalisée à partir du Baromètre de Santé publique France 2021. L'objectif : mieux identifier les besoins d'informations de la population et contribuer à orienter les stratégies de prévention et de promotion du champ de la santé et de l'environnement.

Les résultats révèlent notamment que le sentiment d'information varie selon la thématique environnementale abordée. Ainsi, neuf personnes sur dix identifient la pollution de l'air extérieur, les métaux lourds, les sols pollués,

84 %
des personnes
interrogées se disent bien
informées des effets
de l'exposition au soleil
sur la santé, contre
seulement **20 %** quand
elles sont questionnées
sur le radon

les pesticides et les événements climatiques extrêmes comme présentant un risque « élevé » à « plutôt élevé » sur la santé. Elles sont moins nombreuses à identifier un risque « élevé » à « plutôt élevé » pour le bruit (71 %), les plantes invasives (66 %) et le radon (59 %). Cette étude met également en lumière l'importance de dépasser la seule information sur les risques et d'optimiser la sensibilisation et la pédagogie sur les bonnes pratiques pour se protéger. Et ce, à travers le milieu professionnel ou des outils réglementaires adaptés.

Source : Sentiment d'information et perception des risques environnementaux – deuxième volet, Santé publique France, octobre 2023.

Comment agir rapidement en cas



de situation sanitaire exceptionnelle?

Santé publique France coordonne la Réserve sanitaire, composée de près de 5800 professionnels de santé volontaires engagés chaque année, tous métiers confondus, et l'établissement pharmaceutique, qui gère le stock stratégique des produits de santé de l'État. En cas d'urgence sanitaire, l'agence, via son unité de coordination, alerte et crise, est ainsi en capacité de mobiliser dans des délais très courts les moyens matériels et humains pour renforcer les structures existantes.

Début 2023, une sécheresse sans précédent à Mayotte a conduit le comité de suivi de la ressource en eau à la mise en place précoce de mesures de restriction d'eau. Une situation qui a exposé la population mahoraise à des risques sanitaires accrus. Ces conditions augmentent également le risque de maladies telles que la gastro-entérite à rotavirus ou les flambées de fièvre typhoïde et d'hépatite A. Endémiques dans la région, ces maladies se transmettent par le contact direct ou la consommation d'eau et d'aliments contaminés.

Un dispositif de surveillance complet
Face à cette situation d'urgence, Santé publique France a activé un dispositif de surveillance renforcé. Cette stratégie comprenait la surveillance des passages aux urgences et des décès au Centre hospitalier de Mamoudzou (CHM), une veille active via le réseau de pharmaciens et médecins sentinelles, et une surveillance moléculaire en étroite collaboration avec le laboratoire du CHM. La surveillance des cas graves en réanimation et des maladies à déclaration obligatoire complétait ce dispositif, tout comme le suivi au sein des infirmeries des collèges et lycées.

« **L'établissement pharmaceutique a joué un rôle crucial pour l'approvisionnement des vaccins essentiels.** »

Une innovation majeure a résidé dans la surveillance dite « à base communautaire », ciblant les populations les plus vulnérables dans leur lieu de vie, avec le soutien des associations, de l'ARS et du SAMU-Centre 15, pour ceux ayant un accès limité aux soins et à l'eau. En complément, une surveillance des eaux usées a été mise en place par l'ARS Mayotte avec l'appui de la Direction

générale de la santé (DGS) et Eau de Paris, ainsi qu'avec le soutien technique des CNR des Vibrions et et du choléra et associé entérovirus pour respectivement la détection de vibrions cholériques et de poliovirus dans le dispositif de surveillance des eaux usées de Mayotte.

La Réserve sanitaire et l'établissement pharmaceutique mobilisés

Pour éviter que la crise sanitaire ne s'amplifie, Santé publique France a intensifié sa réponse avec un déploiement sans précédent de la Réserve sanitaire. En juillet 2023, quatorze techniciens et ingénieurs sanitaires ont rejoint les équipes de l'ARS pour optimiser l'analyse et la gestion de l'eau. En appui, un épidémiologiste et une infirmière de santé publique renforçaient la capacité d'expertise locale. Dans une lutte active contre la typhoïde, 28 professionnels de santé ont été engagés pour une campagne de vaccination ciblée. Enfin, plus de 230 réservistes ont été affectés au service



périnatalité du CHM dès le mois de mars, et les urgences ont été renforcées par 57 spécialistes à partir du mois de mai. L'établissement pharmaceutique a également joué un rôle crucial dans la gestion de la crise sanitaire, en fournissant une expertise vitale pour l'approvisionnement en solutions hydroalcooliques, l'envoi de congélateurs pour augmenter les capacités de stockage de vaccins, et en définissant les stratégies d'approvisionnement pour les vaccins essentiels contre les épidémies potentielles de typhoïde, hépatite A, choléra et poliomyélite.

De l'importance de la prévention

Côté prévention, l'ARS Mayotte, en lien avec la cellule régionale, a informé la population (spots radio et télévisés, communications sur les réseaux sociaux et leur site internet) et mis régulièrement à jour les informations disponibles pour suivre l'évolution des recommandations sanitaires face à la pénurie d'eau. L'ensemble de ces actions et de ces collaborations souligne l'importance de la coordination et de la réactivité dans la prévention des crises sanitaires.

CUVE DE STOCKAGE recommandations d'usages en période de pénurie d'eau*

VOUS POUVEZ UTILISER L'EAU STOCKÉE DANS VOTRE CUVE POUR :

- Vous laver (à l'eau crüe ou après utilisation de l'eau potable)
- Faire la lessive
- Faire le ménage
- Tier la chaise d'eau
- Faire la vaisselle

L'eau qui viendra remplir la cuve devra être considérée comme impropre aux usages indiqués ci-dessous :

- Boire
- Se brosser les dents
- Faire manger

La vidange et la désinfection devront être réalisées une fois par trimestre.

En cas d'absence prolongée (week-end, congés, etc.), procéder à une vidange et au nettoyage complet de la cuve afin d'éliminer tout risque de contamination bactériologique.

Si vous souhaitez récupérer votre eau au robinet, il est obligatoire :
- d'ouvrir un robinet de distribution totale entre la cuve et le robinet ;
- de laisser écouler et identifier les circuits d'eau potable et non potable.

Pour en savoir plus sur le raccordement au réseau d'un réservoir de stockage d'eau potable, consultez les recommandations de l'ARS Mayotte.

*Recommandations sanitaires validées pendant la pénurie d'eau 2022

ars

Grands événements

Des dispositifs de surveillance sanitaire renforcés

Face au nombre important de supporters réunis dans le cadre de la Coupe du monde de rugby, du 8 septembre au 28 octobre 2023, Santé publique France a renforcé son dispositif de surveillance pour détecter précocement tout événement inhabituel ayant un impact sur la santé et limiter les risques sanitaires.

Détecter les risques inhérents aux grands rassemblements

Globalement, la veille sanitaire et la surveillance épidémiologique assurées en routine par les équipes de Santé publique France cherchent à détecter précocement des signaux sanitaires pouvant conduire à des alertes, les valider et contribuer à la mise en place des mesures de prévention ou de contrôle.

Parmi les risques identifiés en amont de la Coupe du monde de rugby, on trouve la diffusion de maladies à potentiel épidémique ou le risque de traumatismes dus à un mouvement de foule ; la survenue de toxi-infection alimentaire collective à la suite de la mise en place de structures de restauration temporaire ; le risque de déshydratation lié à la canicule ; ou encore la survenue potentielle d'actions malveillantes ciblant l'événement.

La stratégie de surveillance sanitaire a donc consisté à capitaliser sur les dispositifs existants, avec la remontée



quotidienne d'un grand nombre d'indicateurs, mais aussi à sensibiliser les professionnels de santé déclarants dans le cadre de la surveillance biologique de maladies infectieuses, la surveillance des maladies à déclaration obligatoire et la surveillance syndromique des passages aux urgences avec le système SURSAUD® (à partir des données du réseau OSCOUR® et de SOS Médecins).

En complément des analyses de routine, les données du système SURSAUD® ont fait l'objet d'une analyse spécifique sur les risques attachés aux grands rassemblements et ce à l'issue de chaque match (à J + 1 et J + 2), au niveau régional et au niveau national.

De bons retours d'expérience

« La Coupe du monde de rugby fut l'occasion pour l'agence de tester le protocole de surveillance renforcé imaginé en amont des Jeux Olympiques Paris 2024 », explique Marie Hamsany, cheffe de projet grands événements. Durant l'événement, une seule alerte sanitaire majeure a été signalée : un *cluster* de cas de botulisme dans un restaurant bordelais, en marge d'un match de la Coupe du monde dans la ville. « Les collaborations que nous avons mises en place pour collecter des données inédites comme auprès de la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris ou pour renforcer la veille internationale avec l'appui de l'ECDC (European Centre for Disease Prevention and Control) sont des actions qui seront renouvelées au moment des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 », ajoute-t-elle.

Et demain ?

Du 26 juillet au 8 septembre, la France va accueillir quinze millions de spectateurs venus du monde entier, au même endroit et au même moment, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. « Pour Santé publique France, cela va représenter un enjeu de surveillance intensifiée sur un temps long », souligne Marie Hamsany. En parallèle, l'agence, avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, se mobilise également sur le champ de la prévention, notamment en renouvelant les dispositifs de communication pour les risques associés aux fortes chaleurs, avec certains outils traduits pour un public multilingue, et en proposant des messages de prévention sur d'autres risques amplifiés ans ce type de rassemblement.



TIAC

Une vigilance renforcée face aux maladies infectieuses d'origine alimentaire

En 2022, avec près de 2 000 cas, le nombre de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) notifiées est le plus élevé enregistré en France depuis la mise en place de la surveillance, en 1987. Comme les années précédentes, l'agent pathogène le plus fréquemment confirmé était la *Salmonella* pour 42 % des TIAC.

Courant 2022, les autorités sanitaires ont été informées de la survenue en France de cinq cas graves de listériose, dont quatre chez des femmes enceintes ayant présenté des accouchements prématurés.

Des investigations ont montré que les personnes des cas signalés avaient consommé des spécialités végétales (alternatives fromagères) au lait d'amande et de noix de cajou. En

Près de
33 000
décès dus à la chaleur
entre 2014 et 2022
en France

Seuls **12 %** des
Français se considèrent
fragiles ou très fragiles
pendant une canicule

janvier 2023, la société a procédé au retrait-rappel de l'ensemble des produits fabriqués. De même, en septembre 2023, quinze cas suspects de botulisme ont été identifiés, dont dix personnes hospitalisées et une personne décédée. Toutes les victimes, originaires de différents pays, avaient fréquenté le même bar-restaurant à Bordeaux. Les aliments incriminés sont des bocaux de sardines à l'huile faites maison par le restaurateur. Les investigations se sont poursuivies pour rechercher toutes les personnes susceptibles d'avoir consommé ces sardines et Santé publique France était, dans ce cadre, en contact avec les agences nationales de santé publique des autres pays concernés.

GESTION DE CRISE

La Réserve sanitaire, une activité en forte croissance

Constituée de professionnels de santé volontaires et mobilisables à tout moment par l'État, la Réserve sanitaire, animée par Santé publique France, intervient en renfort lors de situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Rien qu'en 2023, 3 114 réservistes ont été mobilisés, majoritairement dans les Drom, sur 329 missions, soit presque huit fois plus qu'avant 2020, pour un budget de 6,3 millions d'euros.

Qu'ils soient médecins, infirmiers, pharmaciens, aides-soignants, ingénieurs sanitaires ou encore techniciens de laboratoire, les réservistes ont des profils variés et se tiennent prêts à intervenir en urgence, partout où le besoin se fait sentir. Ils apportent un soutien crucial à l'offre de soins et aux services médico-sociaux en cas de SSE, facilitent les opérations de rapatriement ou d'évacuation en cas de troubles politiques ou de catastrophes naturelles, renforcent les plateaux téléphoniques, contribuent à la prévention et à la gestion lors de grands rassemblements

« Je tiens à saluer l'engagement et le dévouement de tous les agents qui composent l'unité de la Réserve sanitaire et qui travaillent h24-7j / 7 au service des réservistes mobilisés. »

Catherine Lemorton, responsable de la Réserve sanitaire



de populations, et offrent leur expertise et leur coordination.

Des interventions en France et à l'international

En 2023, la Réserve sanitaire s'est particulièrement illustrée en Guyane et à Mayotte, pour faire face à une pénurie d'eau potable et à ses conséquences (lire p. 49). À l'international,

la Réserve sanitaire fut également sollicitée, notamment fin novembre, au moment du conflit armé au Proche-Orient. « En moins de 24 heures, sur demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, il a fallu mobiliser une vingtaine de réservistes pour les envoyer sur le porte-hélicoptères Le Dixmude, pour la prise en charge des mères et des enfants palestiniens tout près de la bande de Gaza », explique Catherine Lemorton. Au total, 80 réservistes se sont relayés pendant huit semaines à bord du Dixmude, faisant face à des conditions extrêmes. « Au sein de l'unité de la Réserve sanitaire, la gestion du stress fut constante », souligne-t-elle. Cet engagement s'intègre dans le cadre d'un partenariat avec le ministère des Affaires étrangères qui a conduit à la création d'une *task force* internationale qui a fait participer des réservistes sanitaires à des missions initiées ou pilotées par le centre de crise du ministère après avoir bénéficié d'une formation adaptée.

Organigramme*

**Conseil
d'administration**
Sylvie LEMMET

**Conseil
scientifique**
John NEWTON

**Comité d'éthique
et de déontologie**
Grégory AIGUIER

**Comité d'orientation
et de dialogue**
Éric VINDIMIAN

Direction générale

Directrice générale/Caroline SEMAILLE
Directrice générale adjointe/Marie-Anne JACQUET
Directrice scientifique/Laetitia HUIART
Directrice de cabinet/Alima MARIE-MALIKITÉ

Agence comptable

Agent comptable/Virginie DUBOIS

Cellule juridique/
qualité et maîtrise des risques

Direction scientifique et international
Directrice/Anne-Catherine VISO
Directeur adjoint/Grégoire DELEFORTERIE

**Direction de la communication
et du dialogue avec la société**
Directrice/Peggy GOËTZMANN-MAGD
Directrice adjointe/Vanessa LEMOINE

Direction alerte et crise
Directeur/Loïc GROSSE
Directeur adjoint/André DE CAFFARELLI

Établissement pharmaceutique
Réserve sanitaire

Direction des ressources humaines
Directeur/Éric AMAUDRY
Directrice adjointe/Claude PINAULT DESCOMBES

Direction des systèmes d'information
Directeur/Adel ARFAOUI
Directeur adjoint/Cédric BARBIEUX

Direction des achats et des finances
Directrice/Angélique MORIN-LANDAIS
Directrice adjointe/Annelyne TAN

Coordination

Direction des régions
Directeur/Didier CHE
Directrice adjointe/Ami YAMADA

Direction des maladies infectieuses
Directeur/Bruno COIGNARD
Directeur adjoint/Harold NOËL

**Direction des maladies
non transmissibles et traumatismes**
Directeur/Michel VERNAY
Directrice adjointe/Anne MOULIN

**Direction de la prévention
et de la promotion de la santé**
Directeur/François BECK
Directeurs adjoints/Claudine TANGUY –
Pierre ARWIDSON

**Direction de l'aide et
de la diffusion aux publics**
Directrice/Karine GROUARD
Directrice adjointe/Virginie RÉGINAULT

Direction santé, environnement et travail
Directeur/Sébastien DENYS
Directrice adjointe/Mélina LE BARBIER

**Direction appui, traitements
et analyses des données**
Directeur/Yann LE STRAT
Directrice adjointe/Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

* Au 01/07/2024.

Nos instances de gouvernance

La gouvernance de Santé publique France repose sur un principe fondateur d'ouverture et de dialogue, garant de l'expertise collective et de la transparence. Elle est organisée autour de quatre conseils.



Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est composé de 27 membres, chargés de veiller à la qualité et à la cohérence de la politique scientifique de l'agence. Les membres sont nommés sur proposition de la directrice générale, pour un mandat de 4 ans, renouvelable, par décision du président du Conseil d'administration, après validation par le Conseil.

Le Comité d'éthique et de déontologie

Le Comité d'éthique et de déontologie est composé de 7 membres, chargés de veiller au respect des règles éthiques et déontologiques applicables à l'agence, à ses personnels et à ses collaborateurs occasionnels. Ses membres sont nommés pour une durée de 4 ans par décision du président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 33 membres (dont neuf représentants de l'État), chargés de se prononcer sur les grandes orientations stratégiques de l'agence, son programme d'activité et les moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de ses missions. Le mandat des membres du Conseil est valable 4 ans et renouvelable 1 fois.

Le Comité d'orientation et de dialogue

Le Comité d'orientation et de dialogue est composé de 10 à 20 membres, chargés de préciser les attentes et interrogations de la société en matière de santé publique. Ses membres sont nommés pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 fois, par décision du président du Conseil d'administration.

Saisines et auditions : éclairer les décisions publiques

Santé publique France produit une expertise scientifique indépendante au bénéfice de la santé des populations. Cette connaissance et ces avis d'experts sont mis à la disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé.

46 saisines, dont :

- 26 saisines de la Direction générale de la santé (DGS)
- 8 saisines du ministre chargé de la Santé
- 5 saisines des agences régionales de santé (ARS)
- 5 saisines d'autres organismes et institutions
- 2 saisines du Conseil d'administration de l'agence

18 auditions parlementaires, dont :

17 auditions par l'Assemblée nationale et le Sénat

- Mission d'information sur les données de santé – **janvier**
- Groupe d'études VIH et sida – **mars**
- Mission d'information sur la grippe aviaire – **mars**
- Proposition de loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux – **avril**
- Commission d'enquête sur la pénurie de médicaments – **avril**
- Mission d'information sur les données de santé – **mai**
- Proposition de loi visant à limiter la contamination par les substances polyfluoroalkylées et perfluoroalkylées – **mai**
- Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale : évaluation en continu des lois de financement de la sécurité sociale, les mesures récentes relatives à la « fiscalité comportementale » – **mai**
- Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale : évaluation en continu des lois de financement de la Sécurité sociale, les entretiens postnataux – **mai**
- Mission d'information relative aux organismes et fonds financés par des régimes obligatoires de base de la Sécurité sociale (Mecss) – **juin**

- OPECST, note scientifique sur les alternatives au tabac – **juin**
- Mission d'information sur la protection européenne du consommateur – **juillet**
- Mission d'information flash sur la mortalité infantile – **septembre**
- Avis présenté au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sur le projet de loi de finances pour 2024 (n° 1680), tome IX, Cohésion des territoires – **octobre**
- Mission gouvernementale perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés – **octobre**
- Mission d'information sur les femmes et le sport – **novembre**
- Proposition de loi visant à interdire les dispositifs électroniques de vapotage à usage unique – **novembre**

1 audition par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) – Cour de justice de la République (CJR) sur la gestion de crise – juin

8 contributions, dont :

3 contributions pour l'IGAS

- Rapport santé sexuelle – **février**
- Rapport sur l'éducation à l'alimentation – **octobre**
- Rapport santé-environnement dans les travaux de l'IGAS – **octobre**

5 contributions pour la Cour des comptes

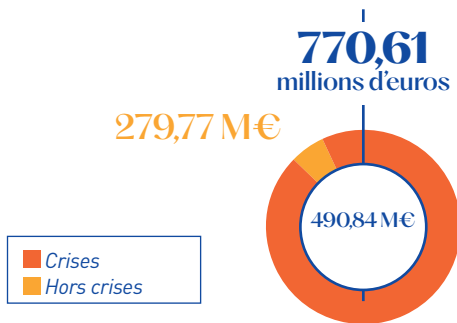
- Rapport Sida Info Service – **juin**
- Relevé d'observation politique de périnatalité – **septembre**
- Enquête accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes – **septembre**
- Enquête sur la protection de la santé des personnes vulnérables face aux vagues de chaleur – **octobre**
- Contrôle prévention et prise en charge de l'obésité – **novembre**

27 auditions d'experts Santé publique France ont donné lieu à 16 publications d'avis du HSCP

- Messages sanitaires à diffuser en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant
- Dépistage biologique de la syphilis guérie chez les donneurs de sang
- Risque de transmission de *Strongyloides stercoralis* par les éléments et produits issus du corps humain
- Prévention des infections respiratoires virales
- Foyer de fièvre Q dans le Vaucluse : sécurisation des produits issus du corps humain
- Actualisation de l'avis HCSP du 23 juillet 2020 sur l'encéphalite à tique (TBE)
- Conduite à tenir autour d'un cas d'infection à streptocoque de groupe A
- Transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire
- Opportunité d'une campagne de vaccination à Mayotte (pénurie d'eau potable)
- Recommandations sanitaires 2023 pour les voyageurs
- Liste des pays à risque de transmission du virus *West Nile* (WNV) pour les produits du corps humain, saison 2023
- Sécurisation des produits et éléments issus du corps humain vis-à-vis du virus de l'hépatite E
- Déploiement des rendez-vous prévention
- Stratégie nationale de santé : contribution du Haut Conseil de la santé publique (2023)
- Sécurisation des produits du corps humain à la suite d'un cas d'infection à virus *West Nile* survenu en dehors de la période d'alerte saisonnière
- Séminaire santé-environnement : quinze ans de politiques publiques – évolution de la perception du public des risques liés à l'environnement/actions d'information et de formation

Budget

Recettes 2023



Budget 2023 exécuté (CP)

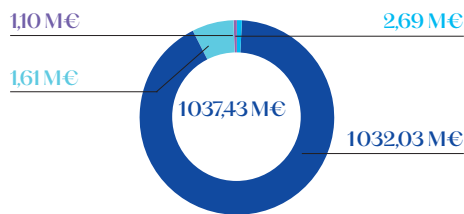


En 2023, pour préparer et assurer la gestion de crises et poursuivre ses autres missions de santé publique, l'agence a engagé 449,23 M€ et payé 1273,12 M€ de dépenses.

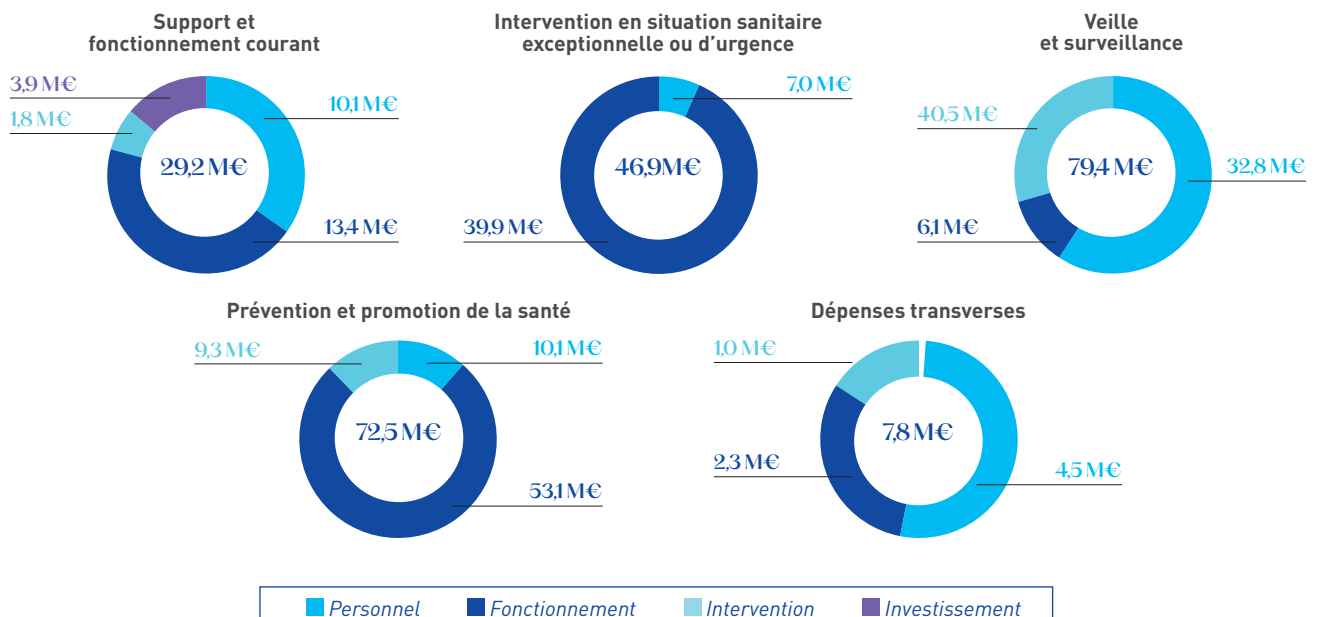
Elle a bénéficié de 770,61 M€ de recettes essentiellement issues de l'Assurance maladie.

En outre, les dépenses de fonctionnement attachées à la formation se sont élevées à 727 k€.

Ventilation des dépenses engagées au titre de la gestion de crises par enveloppe (CP)



Ventilation des dépenses engagées « hors gestion de crises » par enveloppe et par destination (CP)



Publications

La Santé en action

La *Santé en action* est une revue éditée par Santé publique France consacrée à la prévention, à l'éducation et à la promotion de la santé. Elle est destinée aux professionnels de l'éducation, de la santé et du social.



N° 464
juin 2023
*Consentement,
éthique, soins
et santé*

La notion de consentement peut être définie comme un « acte par lequel quelqu'un donne à une décision, dont un autre a eu l'initiative, l'adhésion personnelle nécessaire pour passer à l'exécution ». À tout moment de sa vie, l'individu est amené à donner son consentement, et ainsi à décider de ce qu'il souhaite. Ce dossier analyse les conditions que les professionnels de tous les champs – santé mais aussi éducation et social – doivent réunir.



N° 463
mars 2023
*Prévention et
promotion de
la santé chez
les 40-55 ans :
quels enjeux
pour la pratique ?*

La mi-vie, c'est-à-dire 40-55 ans, est une période charnière pour faire de la prévention et promouvoir la santé de la population. Charnière mais peu exploitée car pas identifiée comme un tournant dans le maintien en santé. Les autres âges de la vie sont bien mieux balisés : petite enfance, adolescence, jeunes adultes, puis avancée en âge, personnes âgées. Ce numéro spécial présente un état des connaissances scientifiques sur les déterminants et l'état de santé des 40-55 ans.



N° 462
décembre 2022
*Activité
physique
adaptée :
promouvoir
la santé des
populations*

L'activité physique est bénéfique pour la santé globale – physique et mentale – de l'ensemble de la population. Les recherches scientifiques les plus récentes au niveau international ont confirmé qu'elle l'est tout autant pour les personnes souffrant d'une pathologie.

Abonnement gratuit sur le site Internet de Santé publique France.

Zoom sur les rendez-vous de partage de connaissances hebdomadaires

Chaque année, l'agence accompagne son personnel scientifique et ses partenaires dans le développement de leurs compétences utiles pour exercer leurs missions d'expertise au service de l'action en santé publique. Elle privilégie une approche pédagogique basée sur la formation par la pratique, par les pairs et par l'échange de connaissances et d'expérience entre professionnels. Santé publique France contribue notamment à la professionnalisation et à l'animation du réseau des partenaires de santé publique en apportant son expertise et son expérience de terrain aux partenaires de la formation initiale et continue (EHESP-IDEA, ISPED).

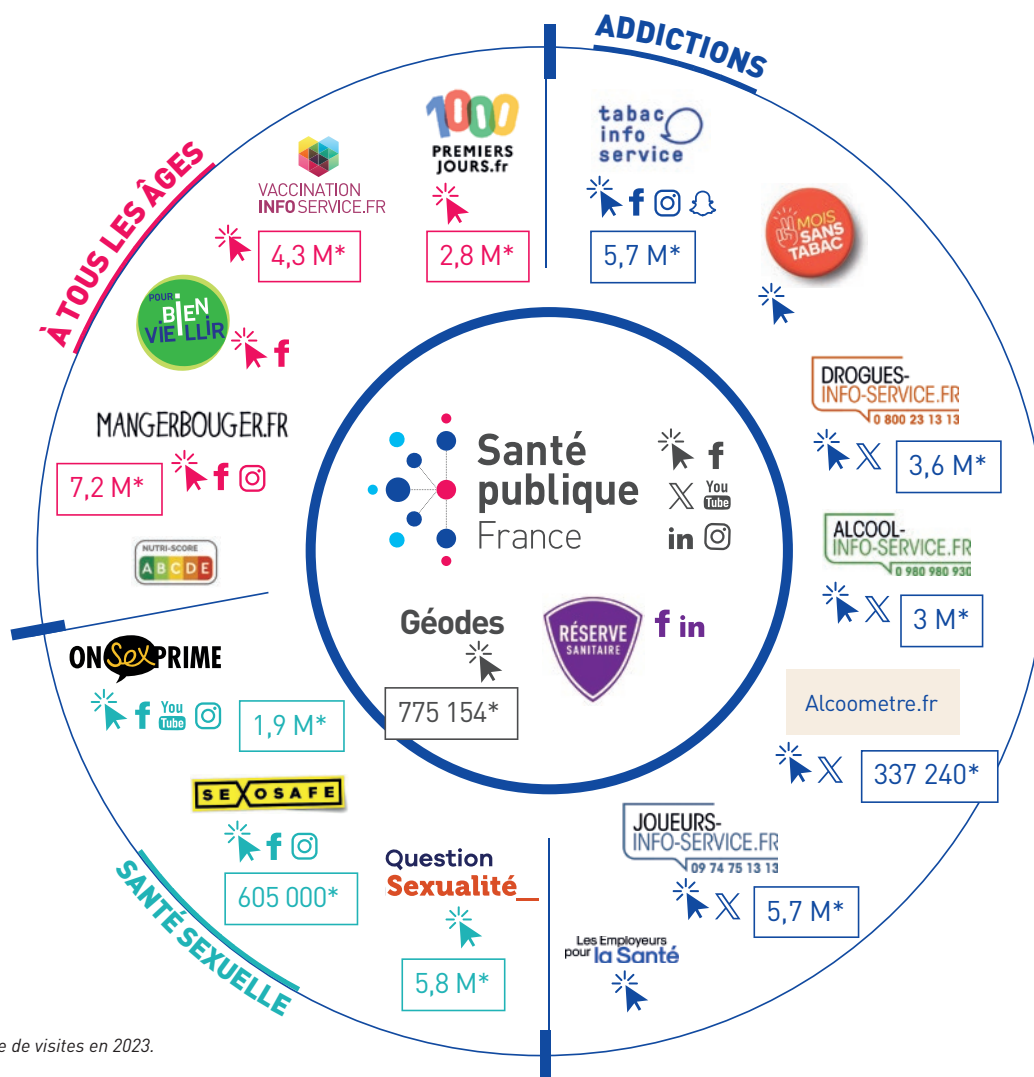
L'article du mois

Santé publique France publie plus de 200 articles scientifiques par an dans des revues généralistes ou spécialisées. Retrouvez chaque mois un article mis en avant et un recensement des articles publiés dans des revues internationales françaises et anglaises.

Bulletin épidémiologique hebdomadaire

Le BEH est une revue à comité de lecture éditée par Santé publique France, qui publie des articles proposés par l'ensemble des acteurs de santé publique. Son accès est libre et gratuit en ligne. En 2023, 26 BEH ont été publiés, dont 13 classiques et 13 thématiques.

Nos outils de prévention



58 878

entretiens avec un tabacologue et 5475 réponses apportées aux internautes

150 215

réponses (appels, chats...) traitées par les dispositifs Drogues, Cannabis, Alcool et Joueurs Info Service

18 081 980

visites pour les sites internet Drogues Info Service, Alcool Info Service et son alcoomètre, Joueurs Info Service, et Tabac Info Service

36,2 M

de visites sur les sites internet

Ce document est édité par la Direction de la communication de Santé publique France.

Crédits photo: VM/iStock (couverture) ; Jimmy Delpire (p. 03) ; Laurent Arduin (p. 10) ; NSA Digital Archive/iStock (p. 11) ; Raphaël de Bengy (p. 12) ; Bitter/iStock (p. 13) ; Aurore Salles (p. 13) ; Catherine Falls Commercial/Gettyimages (p. 14) ; Jacoblund/iStock (p. 15) ; Gazanfer Gungor/iStock (p. 17) ; Corbis/Gettyimages (p. 18) ; Kinga Krzeminska/Gettyimages (p. 19) ; Povoziuk/iStock (p. 20) ; Dmitriymoroz/iStock (p. 22) ; Kosmozoo/iStock (p. 23) ; ArtistGNDphotography/iStock (p. 25) ; Urbazon/iStock (p. 25) ; AndreyPopov/iStock (p. 26) ; AzmanJaka/iStock (p. 27) ; Chinnapong/iStock (p. 28) ; Esolia/iStock (p. 29) ; Halfpoint/iStock (p. 30) ; Tom Werner/Gettyimages (p. 31) ; South_agency/iStock (p. 32) ; Andreswd/iStock (p. 33) ; CocoSan/iStock (p. 34) ; Didesign021/iStock (p. 35) ; Fly View Productions/iStock (p. 36) ; Prostock-Studio/iStock (p. 38) ; SDI Productions/iStock (p. 39) ; Hispanolistic/iStock (p. 39) ; Sandra Clegg/Gettyimages (p. 40) ; Hein Nouwens/iStock (p. 42) ; Vitapix/iStock (p. 43) ; Buntiam/iStock (p. 43) ; Skaman306/Gettyimages (p. 44) ; Tinatin1/iStock (p. 47) ; Milos Stankovic/iStock (p. 47) ; Prostock-Studio/iStock (p. 48) ; LKeskinen/iStock (p. 50) ; ShaneKato/iStock (p. 50) ; Sylvie Humbert (p. 53), Photothèque Santé publique France. **Conception et réalisation:** **WAT** - agencewat.com - 2401_05192.

ISBN : 979-10-289-0915-4
ISBN net : 979-10-289-0916-1





**Santé
publique**
France

Santé publique France
12, rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00 (standard)
Fax : 01 41 79 67 67

santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :

